

Compte-rendu du conseil d'administration du lundi 5 février 2024

19 membres sur 30 sont présents. Le quorum est atteint Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 17h22.

La direction assurera le secrétariat de séance. Les enseignants procéderont à une relecture.

I. Adoption de l'ordre du jour.

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du jeudi 23 novembre 2023
3. Ventilation de la DGH (Rentrée 2024)
4. Politique éducative
5. Contrats et convention.
6. Admission en non-valeur
7. Dons.
8. Point sur les travaux
8. Informations diverses
9. Question Diverses

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

19 votes POUR. L'ordre du jour est adopté.

II. Adoption du CR du précédent CA.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du CR du précédent CA qui a eu lieu le jeudi 23 novembre 2023. Il précise qu'il a été rédigé par la direction. (cf PJ)

19 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

Arrivée de Monsieur PONTHEU

III. Ventilation de la DGH (Rentrée 2024).

Rappel : Le CA se positionne sur la répartition de la DHG et non sur le montant de l'enveloppe.

Monsieur DOUAY informe que la ventilation n'a pas recueilli l'avis favorable du conseil pédagogique qui s'est tenu le lundi 29 janvier 2024. Les membres ont contesté les moyens attribués mais n'ont pas remis en question la ventilation faite par le Principal avec les moyens donnés.

Monsieur DOUAY informe les membres du CA qu'il a effectué une demande complémentaire de 9 heures dont 6 heures postes pour ouvrir une 6^{ème} supplémentaire. Il précise qu'un courrier rédigé par l'équipe enseignante a également été transmis au cabinet.

Monsieur DOUAY informe que la DGH pour le collège est de 366 heures pour le collège dont 33 heures supplémentaires. Cette DGH se compose de 283 heures règlementaires et de 48 heures complémentaires.

La DGH de la SEGPA est de 128.5 heures.

Structure arrêtée :

	6ème	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Nombre de div	3	3	3	2
Effectifs prévus	30	28	26	28

Cette dotation est en baisse de 17 heures dont 13 HP par rapport à la RS 2023.

Monsieur DOUAY précise que la mise en place des groupes de besoin consomme 17 heures sur les 48 heures complémentaires.

Arrivée de Mme CARON-DECROIX

1. Stratégie de ventilation.

- Prévoir un standard d'environ 3 HSA.
- Consommer un maximum d'heures poste.
- Favoriser les conditions d'exercice des professeurs en service partagé.

2. Les modifications.

- suppression d'une classe de 6^{ème} et de 3^{ème}
- création d'une classe de 4^{ème}
- mise en place de groupe de niveaux en maths et en français sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}
- dédoublement en anglais, SPC, SVT, histoire en 6^{ème}
- dédoublement en français, histoire, maths, SVT, techno, anglais et SPC en 3^{ème}.
- maintien de la 6^{ème} multilingue.
- maintien de la LCA mais diminution d'une heure en classe de 4^{ème} et de 3^{ème}.
- maintien de la LCE sur les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}
- maintien de la section sportive

Monsieur FIASSON précise que la dotation proposée ne permet pas l'ouverture de la LCE en classe de 5^{ème} malgré son ouverture dans la carte des langues académiques.

3. Création et suppression de poste / CSD / CSR.

- Suppression de postes : allemand
- Complément de services donnés :
 - 1 CSD de 8h en musique
 - 1 CSD de 8h en arts plastiques
 - 1 CSD de 7.5h en mathématiques
 - 1 CSD de 3h en anglais
 - 1CSD de 3h en Technologie
- Demande de BMP ou de CSR
 - 1 BMP de 8h en allemand

Départ de M. VERMEERSCH

4. Le projet de ventilation de la DGH.

Voir PJ.

Madame DELAMAERE propose une motion afin d'exprimer un mécontentement des personnels enseignants relatif à la perte d'heures postes.

Madame DELAMAERE fait lecture de la motion.

Madame CARON DECROIX fait remarquer que 800 collégiens de moins sont à prévoir dans l'académie et que le Recteur a précisé que l'académie fonctionnerait à moyens constants. Elle précise que le Recteur a présenté la mise en place des groupes de besoin pour élever les niveaux de nos élèves dans une académie très mal positionnée en terme de résultats au DNB.

Monsieur DOUAY fait remarquer que l'établissement gagne des élèves mais qu'il perdait des moyens. Il explique l'amertume des équipes qui - en dépit de leur engagement et de la refonte d'un projet d'établissement qui porte ses fruits - voit sa dotation diminuer.

Madame CARON-DECROIX s'engage à ce qu'une attention particulière soit apportée au secteur d'Albert.

Monsieur DOUAY explique qu'une motion n'est pas une décision du CA, qu'elle ne fait pas l'objet d'un acte mais qu'elle peut-être annexée au PV de séance.

Monsieur DOUAY propose un 1^{er} vote de Principe pour que les membres du CA puissent se positionner sur la motion proposée.

19 POUR / 1 abstention.

La motion est soumise au vote.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur la diffusion au PV de séance de la motion lue par Madame DELAMAERE.

20 POUR

La motion sera annexée au PV de séance.

Monsieur DOUAY propose ses ventilations de DGH aux membres du CA.

Le vote se fait à bulletin secret.

→ Projet de ventilation de la DGH du collège (cf PJ) :

6 votes POUR. 12 votes CONTRE. 2 abstentions.

Le projet de ventilation de la DGH est rejeté.

→ Projet de ventilation de la DGH de la SEGPA :

8 votes POUR. 10 votes CONTRE. 2 abstentions.

Le projet de ventilation de la DGH SEGPA est rejeté.

Monsieur DOUAY informe qu'une nouvelle proposition sera faite et annonce la convocation d'un nouveau CA le jeudi 15 février 2023 à 17h15. Il précise qu'en cas de nouveau rejet, il arrêtera la ventilation à partir des moyens attribués.

IV. Politique éducative

En lien avec le projet d'établissement, Madame VASSEUR a rédigé la politique éducative du collège qui a été retravaillée par un groupe de travail dédié.

Madame VASSEUR présente les axes de la politique éducative. (cf PJ)

Monsieur DOUAY rappelle que les principaux objectifs d'une politique éducative d'établissement doivent permettre aux élèves :

- de s'approprier les règles de la vie collective, du « vivre ensemble » ;
- de se comporter de manière de plus en plus autonome et de prendre des initiatives ;
- de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle ;
- d'étudier dans les meilleures conditions possibles.

Monsieur DOUAY précise que ce document est d'autant plus important qu'il permettra de faciliter la continuité des actions sur plusieurs années.

Monsieur DOUAY précise que la politique éducative a été approuvée par le conseil pédagogique le lundi 29 janvier 2024.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur cette politique éducative.

20 votes POUR. La politique éducative du collège est adoptée.

V. Contrats et convention.

Monsieur DOUAY souhaite que le conseil d'administration se positionne sur un modèle de convention entre la SEGPA et les partenaires acceptant des élèves en stage. Il précise que cette convention a été travaillée par M. DEHAY

Monsieur DEHAY présente la convention. (cf PJ)

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur ce modèle de convention.

20 votes POUR. Le modèle de convention est adopté.

VI. Admission en non-valeur.

Monsieur DOUAY demande au Conseil d'administration d'accepter l'admission en non-valeur d'une créance de 120,40 € correspondant à des frais de restauration scolaire non réglés qui datent de 2012.

L'agence comptable a entamé toutes les démarches nécessaires au recouvrement de la créance (autorisation de poursuite en date du 14/05/2012) mais sans résultat. Cette créance doit donc être prise en charge par le collège.

20 vote POUR. L'admission en non-valeur est approuvée.

VII. Dons.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'acceptation d'un don de 228€ du FSE pour la sortie organisée à Paris (Panthéon + Bateau Mouche) par Mme VASSEUR.

20 votes POUR. Le don est accepté.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'acceptation d'un don de 300€ du comité de jumelage de la ville d'Albert pour financer la sortie à Canterbury qui a eu lieu en juin 2023.

20 votes POUR. Le don est accepté.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'acceptation d'un don de 362€ du FSE pour la sortie à Belloy en Santerre (visite du parc éolien) qui aura lieu en mai 2024 pour les élèves élus au CVC, les éco-délégués et les élèves participants au club EDD.

20 votes POUR. Le don est accepté

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'acceptation d'un don de 200euros pour les 10 élèves albertins qui participeront au voyage à Boulogne les 10 et 11 juin 2024.

20 votes POUR. Le don est accepté

VIII. Point sur les travaux

1. Point sur la sécurisation du collège Jean Moulin

Portes d'accès du hall principal :

Sur les 5 portes qui mènent du hall vers l'extérieur du collège (cour arrière), seules 2 portes fonctionnent (1 porte a sa paumelle basse abîmée, 2 portes cassées sont condamnées). Des demandes ont été effectuées sur ISILOG (demande BAT0032890 du 13/11/2023 et demande BAT0032992 du 17/11/2023).

Monsieur DOUAY informe que les travaux de changement de menuiserie ont commencé autour d'une salle témoin (salle de Mme AURIBAUT).

Madame DEROY informe que pour le moment les volets électriques ne s'ouvrent pas.

La société reprendra les travaux pendant les vacances de février et commencera par les portes du hall.

Fonctionnement de l'interphone du portillon principal :

L'interphone dysfonctionne toujours. La dernière demande ISILOG date du 07/09, à la suite de laquelle le technicien QUARTZ a informé Mme BETTE qu'un devis était transmis au conseil départemental.

Dans ce contexte de vigilance urgence-attentat où l'on nous demande de nous assurer que tous les organes de secours soient opérationnels, ces travaux deviennent urgents.

Monsieur DOUAY informe qu'une commande est en cours depuis 3 mois mais qu'un problème d'approvisionnement persiste. Cette problématique reste donc sans solution pour le moment.

Un autre ticket ISILOG a été envoyé pour signaler un dysfonctionnement au niveau du 2^{ème} portillon qui permet l'accès à la cour d'honneur : la porte ne se referme plus automatiquement, il faut la tirer jusqu'à ce qu'elle se "recolle" et soit fermée.

Alarme incendie et portes coupes feu :

Les problèmes sont récurrents depuis les travaux de la restauration en juillet-août 2022) ; le problème fait que les portes coupe-feu ne collent plus et que cela pourrait générer des accidents lors du passage des élèves (qui les poussent sans ménagement et sans prendre garde si quelqu'un suit).

La première demande BAT0032893 date du 13/11/2023. La société SOREHAL est passée. Un technicien a informé la secrétaire générale du collège qu'il transmettait un devis au Conseil départemental le lundi 08/01/2024.

D'après les dernières informations du Conseil Départemental de la Somme, le bon de commande est en cours de signature.

- PPMS :

Un ticket ISILOG a été fait pour que des diffuseurs sonores soient installés au réfectoire, en cuisine et en salle de musique.

2. Travaux de mutualisation.

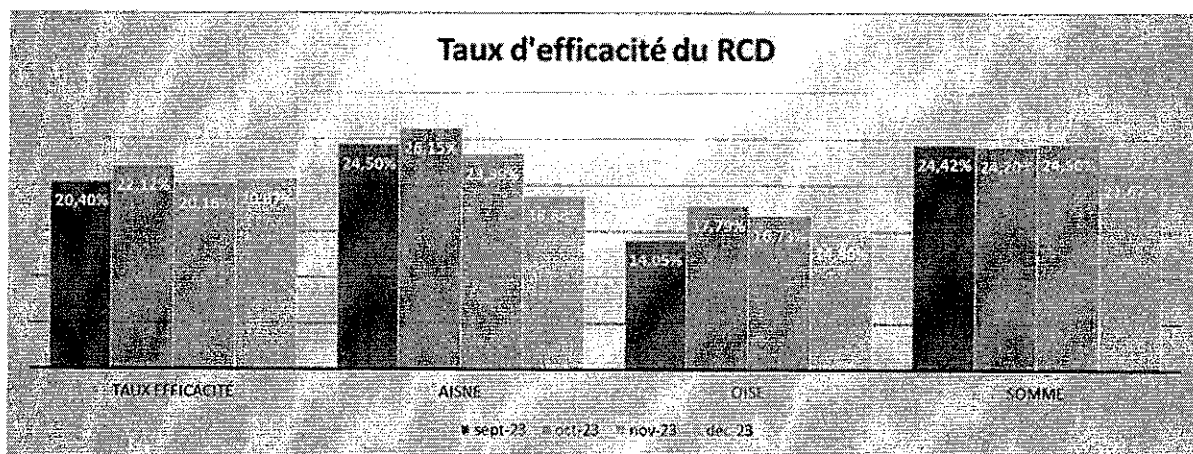
Les travaux de mutualisation du 29 janvier au 2 février 2024 ont permis de repeindre le logement du principal et la salle de Mme CROCHET. Les toilettes garçons et filles ont également été repeints, les portes réparées.

IX. Information diverses

1. Remplacement de courtes durées.

Monsieur DOUAY indique que le taux de remplacement est de 39 % au 20 janvier 2024 selon les critères retenus par notre protocole (44% au 22 novembre 2023).

Il précise que l'académie retient un taux d'efficacité de 32% soit une plus value de plus de 10 points par rapport au taux académique.



2. Calendrier prévisionnel.

Cf PJ

X. Questions diverses.

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 18h40.

Cyril DOUAY
Principal

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

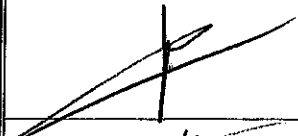

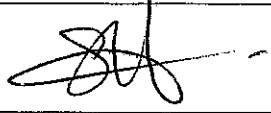

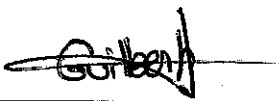
Emmanuel DEHAY
DACS




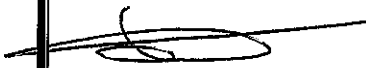


A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a vertical line.

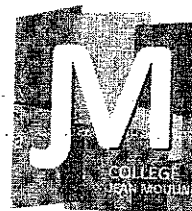


Feuille d'émargement du Conseil d'Administration
Du lundi 5 février 2024 à 17h15

	Titulaire	Fonction	
Direction, collectivités personnalités qualifiées	M.DOUAY Cyril	Chef d'établissement	
	Mme BETTE Nathalie	Adjoint gestionnaire	Absente
	M.DEHAY Emmanuel	Directeur de la SEGPA	
	Mme VASSEUR	C.P.E	
	M.BEAUVARLET Franck	Conseiller départemental	
	Mme CARON DECROIX Virginie	Conseillère départementale	
	M. PONTHEIU Diogène	SISCO	
	M. DAUCHET	Conseiller Municipal	
	Mme LEFEBVRE	Personnalité qualifiée	
	Mme BOULANGER	Personnalité qualifiée	
Personnels	M. FIASSON Arnaud	Professeur Anglais	
	M. CORDIER Alexis	Professeur EPS	
	Mme DEBART Anne-Laure	PE-Spécialisée SEGPA	
	M. VERMEERSCH Hugo	Assistant Education	

	Mme DERROY Véronique	Professeur Mathématiques	
	Mme DELATTRE Agnès	Professeur Physique Chimie	
	Mme DELAMAERE Stéphanie	Professeur Mathématiques	
	Mme BARBIER Stéphanie	Secrétaire de Direction	
	Mme GUILBERT Dorothée	Agent de service	
	Mme RARAUX Laëtitia	Agent de service	Absente

Parents d'élèves et élèves	Mme FAUQUET Stéphanie	Parent d'élève	
	M. CAROSONE Pascal	Parent d'élève	Excusé
	M. LADSOUS Timothée	Parent d'élève	
	M. DEVAUX Fabien	Parent d'élève	
	Mme LESPINASSE Laëtitia	Parent d'élève	
	Mme GALLET Dorothée	Parent d'élève	
	M. DROUVIN Mickaël	Parent d'élève	
	MOURET Tristan	Elève	
	THUEUX Priska	Elève	
	GLORIEUX Myla	Elève	



Compte-rendu du conseil d'administration du jeudi 23 novembre 2023

23 membres sur 30 sont présents. Le Quorum est atteint. Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 17h23.

Monsieur DOUAY se présente aux membres du CA et propose un tour de table.

I. Installation du CA et des instances de l'établissement.

A. Rôle des instances.

Monsieur DOUAY présente le rôle des différentes instances à installer.

Départ de Mme Raraux

1. Le conseil d'administration.

Le Conseil d'administration fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les EPLE. Essentiellement :

- L'emploi des dotations globales horaires (DGH) et de la mise en œuvre dans le respect des obligations résultant des horaires réglementaires ;
- L'organisation du temps scolaire ;
- L'adoption du règlement intérieur ;
- L'adoption du projet d'établissement ;
- L'adoption du budget et du compte financier de l'établissement.

Monsieur DOUAY informe que la commission permanente n'est plus obligatoire. Aucune question examinée en CA n'est donc soumise à l'instruction préalable de cette commission.

Le CA doit se positionner chaque année sur la création d'une commission permanente lors de la 1ère réunion qui suit son renouvellement.

Monsieur DOUAY propose que le collège ne constitue pas de commission permanente pour l'année scolaire 2023/2024 mais s'engage à présenter une DGH équilibrée ayant recueilli l'avis favorable du

conseil pédagogique (sur les crédits pédagogiques) et à réunir les représentants de parents d'élèves en amont du CA qui se positionnera sur la DGH pour leur expliquer la manière dont elle a été construite.

22 votes POUR.

Le collège ne crée pas de commission permanente.

2. Le conseil de discipline.

Le conseil de discipline de l'établissement est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves les sanctions suivantes : avertissement, blâme, mesure de responsabilisation, exclusion temporaire de la classe, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement ou de ses services annexes. Le conseil de discipline délibère à bulletins secrets à la majorité des suffrages exprimés.

3. La commission éducative.

La commission examine la situation d'un élève qui ne respecte pas ses obligations scolaires ou qui a un comportement inadapté. Sa composition est fixée en CA et inscrite au règlement intérieur. La commission ne sanctionne pas le comportement de l'élève. Elle recherche une solution éducative adaptée et personnalisée à la situation, comme par exemple la mise en place d'une mesure de responsabilisation. Elle cherche ainsi à amener l'élève à s'interroger sur sa conduite et sur les conséquences de ses actes.

4. LE CESCE

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) est une instance de réflexion qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESCE a été relancé en établissement l'an passé.

5. CHSCT

Elle est chargée de faire toutes propositions utiles au conseil d'administration en vue de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement.

B. Installation des instances.

Monsieur DOUAY demande aux membres de se positionner sur la composition des instances en PJ

22 votes POUR. Le tableau en ANNEXE est adopté à l'unanimité.

M. DOUAY déclare le nouveau CA et les instances installés.

II. Adoption de l'ordre du jour.

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour et demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

22 votes POUR. L'ordre du jour est adopté.

III. Adoption du compte rendu du CA du jeudi 28 septembre 2023.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du CR du précédent CA qui a eu lieu le 28 septembre 2023. Il précise qu'il a été rédigé par la direction.

6 abstentions. 16 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

IV. Adoption du budget prévisionnel 2024.

A. Budget prévisionnel 2024

Avant de donner la parole à Madame BETTE, adjointe gestionnaire, Monsieur DOUAY précise aux administrateurs quelques grands principes :

- le principe d'**annualité** : l'année budgétaire et l'exercice comptable commencent le 1er janvier et s'achèvent le 31 décembre ;
- le principe d'**unité** : le budget englobe la totalité des charges et des produits de l'établissement ;
- le principe de **spécialité** : les crédits ouverts au budget d'un exercice à chaque service ne peuvent être affectés à d'autres services (3 services généraux : service Activité Pédagogique – Administration et Logistique – Vie de l'élève – et 1 services spécial Service Restauration Hébergement)
- le principe d'**équilibre** : tout budget doit être présenté en équilibre. Lorsque la dotation globale de fonctionnement ne permet pas de l'atteindre, le recours au fonds de roulement de l'établissement est nécessaire ;
- le principe de la **sincérité** : les recettes et les dépenses de l'établissement doivent être évaluées de façon sincère, c'est à dire qu'elles doivent avoir fait l'objet d'une évaluation excluant toute majoration ou minoration fictives.

Il précise également que les administrateurs se prononceront sur le volume global du service, la gestion des domaines et des activités relevant de la compétence de l'ordonnateur (DO).

Monsieur DOUAY précise finalement qu'il s'agit d'un budget prévisionnel et des Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) pourront être opérées au cours de l'année civile à venir.

Départ de Mme DEVAUCHELLE.

Madame BETTE prend la parole pour présenter le budget (cf PJ). Madame DELATTRE fait remarquer une erreur concernant un don du FSE sur le voyage en ULIS. Madame BETTE reprend son budget afin que la version réelle soit présentée.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2024 allouée par le Conseil Départemental de la Somme est de 37117.00 €. Elle est en hausse de 5195 euros par rapport à 2023 mais intègre les TUI (1400€) et les petits équipements (2310€). La hausse est en réalité plus proche de 1500€.

Cette DGF est affectée pour 11660,07 € au service ALO, pour 6681,93 € au service AP, 250,00 € au service VE.

La prévision de dépenses en affranchissement est baissée de 1000[€] compte tenu de la diffusion numérique des bulletins. La prévision de dépenses en papier est augmentée compte-tenu de la diffusion numérique de ces derniers.

Le versement du service SRH vers le service ALO (appelé « contribution entre services ») qui permettait de prendre en charge les frais généraux liés au SRH (viabilisation, frais administratifs...) par le ALO disparaît depuis la mise en place d'OP@LE. De ce fait certains frais liés au téléphone, PRONOTE, papier, envoi de SMS, location du copieur,... ont été mis sur le SRH.

Le report de ces frais sur le SRH a nécessité la mise en place de clés de répartition pour affecter les sommes selon le service. Ces clés sont présentées dans le document joint.

Le budget ainsi établi présente un déficit de 7826,74 € ; cette somme représente le prélèvement sur fonds de réserve nécessaire à l'équilibre du budget (15469,58€ l'an passé)

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur les clés de répartition mises en place pour le budget prévisionnel 2024 (cf PJ).

21 votes POUR. Les clés de répartition sont adoptées.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur le budget prévisionnel 2024 (cf PJ).

21 votes POUR. Le budget prévisionnel est adopté.

B. DBM

Madame BETTE présente 4 DBM pour information (DBMI)

Les décisions budgétaires modificatives pour information sont les suivantes :

DBM n°	Origine	Motif	Montant
7	Rectorat	BOP 141 "Enseignement scolaire" : Manuels scolaires	231,00 €
8	Conseil Départemental de la Somme	Budget participatif 2022-2023	23 000,00 €
9	Conseil Départemental de la Somme	Subvention Accompagnement circuits courts	11 012,00 €
10	Conseil Départemental de la Somme	Appel à projet "De la Somme à la seine"	1 200,00 €
	Conseil Départemental de la Somme	Prise en charge partielle des matériaux pour la mutualisation	739,27 €

V. Contrats et convention.

1. Ramassage des ordures ménagères.

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer un contrat avec la Communauté de Communes du Pays des Coquelicots relatif au ramassage des ordures ménagères 2023. Ce contrat d'une durée d'un an s'élève à 5873,12 euros (5147,12 euros pour 2022). Une nouvelle augmentation est à constater.

21 votes POUR.

2. Convention avec ALTYTUD

Monsieur DOUAY demande l'accord des membres du CA pour signer un convention avec le groupe ALTYTUD. Il précise que les actions de sensibilisation concernées par la convention sont :

- L'AEROGAME
- L'Aéro-EDUCTOUR
- Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

Les coûts des différentes actions sont supportés par ALTYTUD en fonction de ses capacités financières et sous réserve des fonds disponibles. Une contribution financière sera néanmoins

sollicitée à hauteur de 220 € Net de Taxes par an auprès des Parties susnommées. Cette contribution sera sollicitée par facturation et devra être honorée dans les délais précisés via celle-ci.

21 votes POUR

3. Contrat de maintenance du copieur.

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer le contrat avec la société UGAP pour la maintenance du copieur de l'accueil dont l'achat a été financé entièrement par le Conseil départemental en 2022. Seul le coût de la maintenance est à la charge du collège et s'élève à 4083,60 € pour 5 ans soit 816,72 € par an (maintenance technique, assistance téléphonique et toner).

21 votes POUR

4. Convention du BOP 141

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer, avec le GIP FORINVAL, une convention de versement de subventions aux EPLE destinées à la prise en charge de frais relatifs à l'achat de carnets de correspondance et de manuels scolaire pour un montant de 1060€

21 votes POUR.

VI. Dons

L'APEAE a fait un don de 700 € pour l'organisation de projet pédagogique (budget 2024). Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur l'acceptation de ce don.

21 votes POUR.

Le comité de jumelage de la ville d'Albert fait un don de 59,08 € permettant de financer l'English Breakfast. Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur l'acceptation de ce don.

21 votes POUR

VII. Délégation du CA au chef d'établissement.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de lui donner une délégation pour la signature de convention, de marchés et de contrats dans la limite des crédits ouverts d'une part et des dispositions fixées à l'article 27 du Code des marchés publics. Il précise que les contrats, conventions et marchés signés sans l'accord du CA ne peuvent excéder la durée d'un an.

Il explique qu'en l'absence de cette délégation, le conseil d'administration doit siéger en permanence pour accepter toute convention ce qui empêchera parfois la possibilité de travailler avec certains partenaires tant que le CA n'a pas siégé.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner.

21 votes POUR. Monsieur DOUAY obtient une délégation du conseil pour la signature de contrats et conventions dans la limite fixée à l'article 28 du CMP.

Monsieur DOUAY précise que ce vote devra avoir lieu lors de l'installation du prochain CA ou dès septembre s'il n'est plus en poste l'an prochain.

VIII. Protocole de remplacement de courtes durées.

Monsieur DOUAY présente le protocole lié aux absences de courtes durées des enseignants.

Il précise que

- Le nombre d'heures non assurées pour des raisons liées à l'absence de moins de 15 jours des enseignants (sans tenir compte des heures de « devoirs faits », « objectifs DNB », TEC, clubs, Association sportives, heures de vie de classe et les heures du dispositif ULIS) est de 204 heures au 22 novembre 2023
- Le taux de remplacement est de 44% au 22 novembre 2023 (estimation à 21% pour l'année 2022/2023 et 23% pour l'année 2021/2022).

Monsieur DETRE s'exprime satisfait du taux de remplacement.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA d'adopter ce protocole.

21 votes POUR

IX. Adoption du projet d'établissement et du protocole de traitement des situations de harcèlement (pHARe)

Monsieur DOUAY rappelle que l'actuel projet d'établissement a été adopté par le conseil d'administration du 23 septembre 2021.

Compte-tenu du nombre d'objectifs qui ont été atteints et suite à l'évaluation externe de l'établissement, Monsieur DOUAY explique qu'un groupe de travail a réactualisé ce projet d'établissement qui a été présenté au conseil pédagogique du 20 novembre 2023.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA d'adopter le nouveau projet d'établissement 2024-2029 (cf PJ)

21 votes POUR. Le projet d'établissement est adopté.

En lien avec le projet d'établissement, Mme VASSEUR présente le protocole de traitement de situations de harcèlement (cf PJ)

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA d'adopter ce protocole

21 votes POUR. Le protocole est adopté.

X. Forfait mobilité durable.

Monsieur DOUAY explique qu'un arrêté du 9 mai 2020 met en application le décret 2020-543 qui prévoit le versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique d'état. Il explique que cette prime d'un montant annuel fixé à 100 euros pour 2020, portée à 200 euros à compter de 2021 concernent également les agents contractuels recrutés et payés par l'EPL (AED, AESH, contractuels...).

Le versement de ce bénéfice est soumis au vote par délibération du conseil d'administration.

Monsieur DOUAY demande donc au CA de se positionner sur le principe d'attribution du forfait mobilités durables aux agents concernés.

21 votes POUR

Le principe d'attribution du « forfait mobilités durables » est adopté.

XI. Ventilation des IMP

Monsieur DOUAY informe les membres sur la répartition des IMP :

- Coordination EPS : 0.5IMP attribuée à Monsieur WACQUET / 0.5 IMP attribuée à Monsieur CORDIER
- Technologie : 1 IMP à Monsieur JALAMA
- Devoir faits : 0.5 IMP à Madame VASSEUR
- Référent culturel : 0.5 IMP à Madame CROCHET, 0.5 IMP à Mme PIEL
- Référent coordonnateur PIAL : 1 IMP à Monsieur DEHAY
- Référent Education au développement durable : 0.5 IMP à M. SCHULZE.
- Référent numérique : 1 IMP à Monsieur HUBERT
- Cabinet Histoire-Géo : 0.5 IMP à Mme CROCHET

XII. Adoption du PPMS.

1. Bilan des exercices incendie et PPMS « attentats-intrusion »

Monsieur DOUAY informe qu'un exercice sécurité-incendie a eu lieu le jeudi 28 septembre 2023 à 9h30.

Il précise que l'évacuation s'est déroulée dans une durée trop longue. Les bâtiments ont été évacués en 2 minutes et 20 secondes. L'exercice PPMS attentat-intrusion a eu lieu le vendredi 13 octobre 2023.

Monsieur DOUAY réunira la CHSCT pour faire un bilan de ces deux exercices le mardi 28 novembre à 15h.

2. Adoption du PPMS « risques majeurs »

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner pour adopter le PPMS « risques majeurs ». Il précise qu'aucun changement n'a été effectué.

21 votes POUR.

Le PPMS « risques majeurs » est adopté.

XIII. PAC 80 – Scène au collège

Monsieur DOUAY rappelle que le collège est inscrit au dispositif PAC 80.

Monsieur DOUAY informe que la subvention obtenue par le collège pour les projets de niveau 1 est de 4 437,50 € euros et que le collège :

-Paie 10% de cette somme.

-Paie la différence si les projets retenus dépassent le 4437,50 €

Le collège a déposé 5 projets à l'occasion de la première session de dépôt des projets PAC Collégiens 80 de Niveau 1 pour cette année scolaire 2023-2024. Le comité technique a eu lieu le 02 octobre 2023 et nous a transmis 3 avis favorable. La deuxième session de dépôt se clôturera le 1^{er} décembre 2023. Le collège redéposera le projet « Saint Valery »

Monsieur DOUAY présente les 3 projets validés et le projet en attente de validation.

Montant de la subvention PAC 80 2023-2024		4 437,50 €		3 993,75 € CD 80		443,75 € Collège	
Nom du projet	Professeur référent	Niveaux concernés	Nombre d'élèves	Coût total	10% établissement	Don FSE	PAC 80 2023-24
D'une guerre à l'autre	Mme CROCHET	3 ^{ème} A, B, C, D	88	2 134,00 €	213,40 €	200,00 €	1 720,60 €
Amiens, ses héritages médiévaux et leur préservation	Mme CROCHET	5 ^{ème} A, C, D	80	288,00 €	28,80 €	100,00 €	159,20 €
Voyage dans le monde de Jules Verne	Mme DEBART	5 ^{ème} B	16	206,80 €	20,68 €	0,00 €	186,12 €
				2 628,80 €	262,88 €	300,00 €	2 065,92 €
SUBVENTION TOTALE 2023-2024 :					443,75 €		3 993,75 €
RESTE APRES LA 1ERE VALIDATION DU CD 80 :					180,87 €		1 927,83 €
Nom du projet	Professeur référent	Niveaux concernés	Nombre d'élèves	Coût total	10% établissement	Don FSE	PAC 80 2023-24
Saint-Valéry : un patrimoine historique et environnemental à préserver	Mme CROCHET	6 ^{ème} A, B, C, D, E	96	2 256,00 €	225,60 €	200,00 €	1 830,40 €
				2 256,00 €	225,60 €	200,00 €	1 830,40 €
RESTE APRES LA 1ERE VALIDATION DU CD 80 :					180,87 €		1 927,83 €
RESTE APRES LA 2EME VALIDATION DU CD 80 :					-44,73 €		97,43 €

Monsieur DOUAY demande aux CA d'accepter le don de 200 euros du FSE finançant la sortie « d'une guerre à l'autre »

21 votes POUR. Le don est accepté

Monsieur DOUAY demande aux CA d'accepter le don de 100 euros du FSE finançant la sortie « Amiens, ses héritages médiévaux et leur préservation » ;

21 votes POUR. Le don est accepté.

Monsieur DOUAY demande aux CA d'accepter le don de 200 euros du FSE finançant la sortie « Saint Valéry »

21 votes POUR. Le don est accepté.

Dans le cadre du PAC collégiens 80, le département de la Somme programme des spectacles dans les collèges entre janvier et juin 2023. Le collège a répondu à l'appel à candidature pour accueillir 3 spectacles. Les 3 demandes ont été validées

Le Conseil départemental prend en charge 90% du montant des spectacles, 10% restant à la charge du collège.

Les 3 spectacles retenus sont :

Commune	Collège	Type	Nombre de sessions (1 à 4 représentations par session selon le spectacle)	Coût total du spectacle	Participation du collège (10% du projet)	Subvention allouée par le Conseil départemental
Albert	Jean Moulin	Public	3	3 600,00 €	360,00 €	3 240,00 €
Le Passe Muraille - La Belle au Bois dormant d'un côté	1 200,00 €	Art tout chaud - On est tout chaud	1 200,00 €			
	2 représentations		1 représentation			
Date	25/01/2024	Date	26/01/2024			
contact@lepassemuraille.net		arttoutchaud.com				

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer une convention avec « le passe muraille »

21 votes POUR.

Monsieur DOUAY demande l'accord pour signer une convention avec « Art tout chaud »

21 votes POUR.

XIV. Voyage à Boulogne.

Madame DELATTRE présente le projet pédagogique.

Les 14 élèves du dispositif ULIS et 4 accompagnateurs participeront à un voyage de 2 jours à Boulogne sur mer les 10 et 11 juin 2024. Le déplacement se fera en train et les élèves seront hébergés en auberge de jeunesse.

Les élèves auront l'occasion de découvrir le bord de mer, de participer à des activités en lien avec les JOP et l'éducation au développement durable et de découvrir la ville de Boulogne, devenu 1^{er} port de pêche de France.

Le séjour se finalisera par la visite du site Nausicaa pris en charge par le pass culture.

Madame BETTE présente le budget de ce voyage.

Niveau(x) concerné(s) : ULIS

Elèves : 14

Accompagnateurs : 4

RECETTES		DEPENSES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Participation des familles	851,00 €	Hébergement - repas en auberge de jeunesse	973,80 €
soit par famille	46,50 €	Transport	381,60 €
Subvention / dons	400,00 €	Nausicaa (pass culture)	- €
FSE	200,00 €		
Association sportive	- €		
C.D. 80	- €		
PEEP	- €		
APEAE	200,00 €		
OCCE	- €		
Participation établissement	304,40 €		
part établissement prévisionnelle	301,20 €		
rustement participation famille	3,20 €		
TOTAL RECETTES	1 355,40 €	TOTAL DEPENSES	1 355,40 €
ECART (recettes - dépenses)		- €	

Coût individuel familles 46,50 €

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur le budget et sur la participation maximale des familles de 46,50 €

21 votes POUR.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur le don de 200€ du FSE permettant de faire baisser le cout du voyage.

21 votes POUR.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur le don de 304.40€ du FSE permettant de financer la part des accompagnateurs.

21 votes POUR

XV. Informations diverses

A. Prévision d'effectifs.

Il y a actuellement 346 élèves au collège.

	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Collège	296	307	313	286	294	290
evol (n-1)	+4	+11	+6	-27	+8	-4
Segpa	62	59	54	57	60	58
Total	358	366	367	343	354	346

71 élèves de 3^{ème} vont quitter le collège. 92 élèves de 6^{ème} devraient intégrer le collège.

Ecoles de secteur (réseau)	Nombre d'élèves rattachés à Jean Moulin (rentrée 2024)	Effectifs école (CM2) (Année 2023-2024)	Elèves affectés (prévision rentrée 2024)	Départ Hors EPLE public du département (prévision)	Dérégation pour PMC (prévision)	Dérégation pour IM (prévision)
Albert - Anatole France	9	25	5	0	4 (fraternité)	0
Albert - Daudet	7	13	7	0	0	0
Albert - Jules Peuvy	18	26	12 (dont 3 EGPA)	3	2 (fraternité)	1 (fraternité)
Albert - Langevin	15	22	11 (dont 2 EGPA)	1	2 (fraternité)	1 (CP)
RPI Accourel Beccourt	9	10	9	0	0	0
Comblès	11	25	11	0	0	0
Dernancourt	4	5	4	0	0	1 (CP)
Méaulte	10	15	12	0	0	2 (CP)
Pozières	3	3	2	0	1 (fraternité)	0
Cerisy	0	-	0	0	0	0
Ville sur Andre	8	8	8	0	0	0
Miraumont Grandcourt	13	13	10	0	3 (fraternité)	0
TOTAL (Hors SEGPA)			91 (dont 5 EGPA)	4	12	1 + 4 CP

Prévisions : 92 élèves dont 5 SEGPA (remontée DSDEN 104)

Monsieur DOUAY précise que la prévision qui remontera auprès de la DSDEN ne prend pas en compte les prévisions de demande de dérogation ni les prévisions d'orientation en SEGPA. Le nombre de 104 élèves va donc être remonter par l'établissement.

26 élèves sont inscrits en 6^{ème} multilingues (l'objectif du projet d'établissement : 25 d'élèves inscrits en multilingues est dépassé)

24 élèves sont inscrits en sections sportive.

	20/21	20/21	22/23	23/24
Effectifs 6^{ème} bilangue	14	13	11	26*
Effectifs section sportive	24	25**	28	24

	20/21	21/22	22/23	23/24
Taux de latiniste 5^{ème}	24,7	46,2	47,3	33,3
département	16,5	19,4	18,9	x

19% des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} sont inscrits en DNL. (objectif du projet d'établissement 20% quasiment atteint)

	21/22	22/23	23/24
4^{ème}	11	9	8
3^{ème}	14	14	16
collège	25	23	24
Taux d'inscrits	14%	15%	19%

B. Résultats au DNB.

Les résultats aux DNB restent bien au-dessus des taux départementaux. L'objectif de projet d'établissement est à nouveau atteint. Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que l'IPS du collège est inférieur à 90. Le collège fait réussir ses élèves et semble lutter efficacement contre les inégalités sociales et territoriales.

	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
DNB Collège	89,3	98,4	92,3	100	93,1	93,5
Somme	90,7	88,7	91,6	89,4	87,0	89,8
écart	-1,4	+9,7	+0,7	+10,6	+6,1	+3,6

DNB pro	100	100	100	90	100	87,5
CFG	100	63.6	100	95.5	100	95,5

C. Calendrier prévisionnel.

Monsieur DOUAY fait état des principaux éléments du calendrier prévisionnel de la 2^{ème} période (cf PJ)

XVI. Questions diverses.

Question de Mme DELAMAERE : Le collège dispose actuellement d'un tout petit préau. Etant donné les aléas climatiques qui se multiplient (pluies intenses, canicules...), les élèves et les adultes qui les encadrent sur les temps de récréation et de pause méridienne ne peuvent pas s'abriter à l'extérieur. La construction d'un préau est-elle envisagée? Si oui, dans quels délais ?

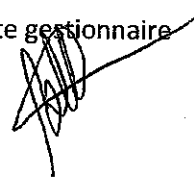
En l'absence de Madame CARON DECROIX, Monsieur DOUAY précise que ce projet n'a pas été abordé en dialogue de gestion avec la collectivité. La remise en état de toutes les huisseries est prévue pour l'année scolaire en cours. L'installation d'une verrière vie scolaire dans le hall est discutée depuis 2 ans.

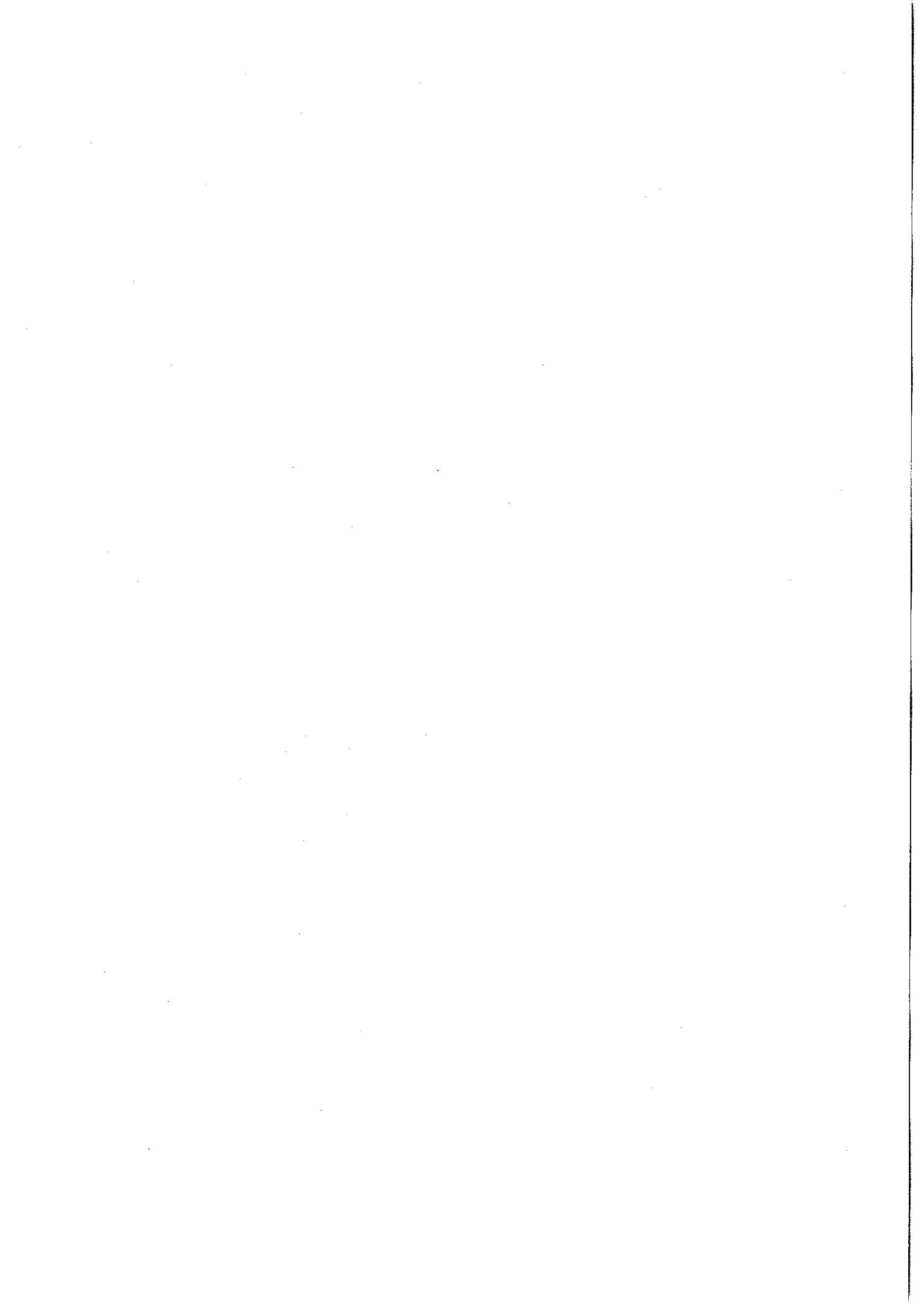
Monsieur DOUAY remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 19h06.

Cyril DOUAY
Principal



Nathalie BETTE
Adjointe gestionnaire

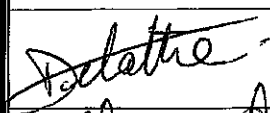
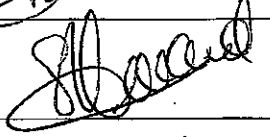



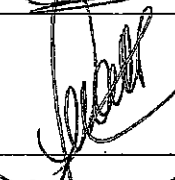
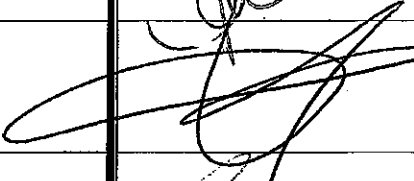
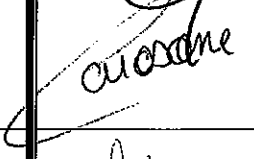
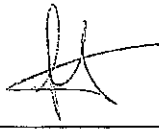
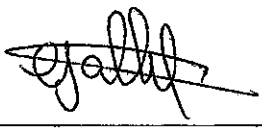
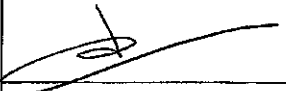
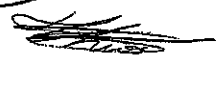







Feuille d'émergagement du Conseil d'Administration
Du jeudi 23 novembre 2023 à 17h15

	Titulaire	Fonction	
Direction, collectivités personnalités qualifiées	M.DOUAY Cyril	Chef d'établissement	
	Mme BETTE Nathalie	Adjoint gestionnaire	
	M.DEHAY Emmanuel	Directeur de la SEGPA	
	Mme VASSEUR	C.P.E	<u>Vasseur</u>
	M.BEAUVARLET Franck	Conseiller départemental	Excusé
	Mme CARON DECROIX Virginie	Conseillère départementale	Excusée
	M. BRUNEL Stéphane	SISCO	Excusé
	M. DAUCHET	Conseiller Municipal	
	Mme LEFEBVRE	Personnalité qualifiée	
Mme BOULANGER	Personnalité qualifiée	Absente	
Personnels	M. JALAMA Frédéric	Professeur Technologie	
	M. CORDIER Alexis	Professeur EPS	
	Mme DEBART Anne-Laure	PE-Spécialisée SEGPA	

	Mme DELATTRE Agnès	Professeur Physique Chimie	
	Mme DELAMAERE Stéphanie	Professeur Mathématiques	
	Mme BARBIER Stéphanie	Secrétaire de Direction	
	Mme GUILBERT Dorothée	Agent de service	Excusée
	Mme RARAUX Laëtitia	Agent de service	
Parents d'élèves et élèves	Mme FAUQUET Stéphanie	Parent d'élève	
	Mme QUAILLET Virginie	Parent d'élève	
	M. DETRE Romuald	Parent d'élève	
	Mme CAROSONE Sabine	Parent d'élève	
	Mme LESPINASSE Laëtitia	Parent d'élève	
	Mme GALLET Dorothée	Parent d'élève	
	M. DROUVIN Mickaël	Parent d'élève	
	MOURET Tristan	Elève	
	THUEUX Priska	Elève	
	GLORIEUX Myla	Elève	

Participation AS Ski 2024	VOYAGE	OSKIZ4ASP	7488	1 000,00 €			
Participation familles Boulogne 2024	VOYAGE	OBOU24FAM	7067	651,00 €			VOYAGE OBOU24CLG
Participation fse Boulogne 2024	VOYAGE	OBOU24FSE	7468	200,00 €			VOYAGE OBOU24
Participation APEAE Boulogne 2024	VOYAGE	OBOU24APE	7488	200,00 €			
							1 051,00 €
Sorties pédagogiques 2024	SORTIE	OAPEAE	7468	500,00 €			SORTIE OAPEAE
							500,00 €
DOMAINE - ACTIVITE - LIBELLE - COMPTA - MONTAINE - MONTANT							
Education à la santé et à la citoyenneté	PR230	16ESC	7411	- €			Education à la santé et à la citoyenneté PR230 16ESC - €
Fonds social lycéen et collégien	PR230	16FS-	7411	- €			Fonds social lycéen et collégien PR230 16FS- - €
Fonds social des cantines	PR230	16FSC	7411	- €			Fonds social des cantines PR230 16FSC - €
Assistantes d'éducation (rémunération et charges)	AED	16AED	7411	112 576,00 €			Assistantes d'éducation (rémunération et charges) AED 16AED 112 576,00 €
Dotation globale de fonctionnement	CD80	2DGF	7443				CVC 0CVC VALORI 0VALEIEV
DOMAINE - ACTIVITE - LIBELLE - COMPTA - MONTAINE - MONTANT							
Dotation globale de fonctionnement	CD80	2DGF	7443				Eau VIAB ZEJU Redevance déchets MAINT 2DECH Maintenance liée aux bâtiments MAINT ZBAT Contrôles sécurité obligatoires MAINT 2CONT Autres maintenances non obligatoires MAINT 2CN0B Matériels pour travaux MAINT 0TRAVAU Matières d'œuvre pour mutualisation MAINT 2MUTU
DOMAINE - ACTIVITE - LIBELLE - COMPTA - MONTAINE - MONTANT							
Dotation globale de fonctionnement	CD80	2DGF	7443				Assurance établissement ADMIN 0ASSUR Contribution agence comptable ADMIN 0CSG Logiciels vie scolaire ADMIN 0LOGI Documentation administrative ADMIN 0DOCA Papier ADMIN 0PAP Locations copieurs ADMIN 0LOCA Infirmier ADMIN 0INF Téléphone ADMIN 0TEL Fournitures administratives ADMIN 0FOUR Carburant et réparation ADMIN 0VEHI Consomables informatiques ADMIN 0CONS Affranchissement ADMIN 0POST
DOMAINE - ACTIVITE - LIBELLE - COMPTA - MONTAINE - MONTANT							
							Frais de réception ADMIN 0REC

Frais de réception		ADMIN	OREC				
OP-SPE	ONEUT	777	1 297,95 €				
Amortissements réels			478,70 €				
SPERLE - ACTIVITE - DOMAINE - ACTIVITE - VONSTAN -							
Badges cantine	DEGRAD	OBADGE	7088	280,00 €	OBADGE	280,00 €	
Achats de denrées bio et local	DENREE	OBILOCAL	7443	- €	DENREE	OBILOCAL	
Dotation globale de fonctionnement							
	CD80	2DGF	7443		VIAB	2EAU	
					MAINT	2BAT	
					MAINT	2DECH	
					MAINT	2CNOB	
SPERLE - ACTIVITE - DOMAINE - ACTIVITE - VONSTAN -							
Demi-pensionnaires	REPAS	ODP	7062	59 873,40 €	DENREE	ODENR	60 884,80 €
Demi-pensionnaires boursiers	REPAS	ODPBOUR	7062	18 792,00 €	RVSMT	OCCHR24	18 754,40 €
Elèves externes	REPAS	OEXTERNE	7062	1 879,20 €	RVSMT	OFCSH24	982,93 €
ATTEE et AE	REPAS	OAGENTS	7062	2 697,00 €	RESTAU	OMATERIEL	3 000,00 €
Contrats PEC	REPAS	OPEC	7062	234,90 €	RESTAU	OADMINVAL	200,00 €
Commensaux taux 2	REPAS	OCCOMMT2	7062	661,20 €	RESTAU	OFRUUIS	200,00 €
Commensaux taux 3	REPAS	OCCOMMT3	7062	5 220,00 €	RESTAU	OOPTMAR	252,00 €
					RESTAU	OPAYZEN	390,00 €
					RESTAU	OFRANSB	250,00 €
					RESTAU	OLOGI	195,61 €
					RESTAU	OCCG	176,50 €
					RESTAU	OPAP	750,00 €
					RESTAU	OTEL	573,65 €
					RESTAU	OFOUR	450,00 €
					ADMIN	OLOCA	324,67 €
					RESTAU	OPOST	673,53 €
					RESTAU	OCONS	200,00 €
					MAINT	OODECH	726,12 €
					RESTAU	OANIMAT	576,74 €

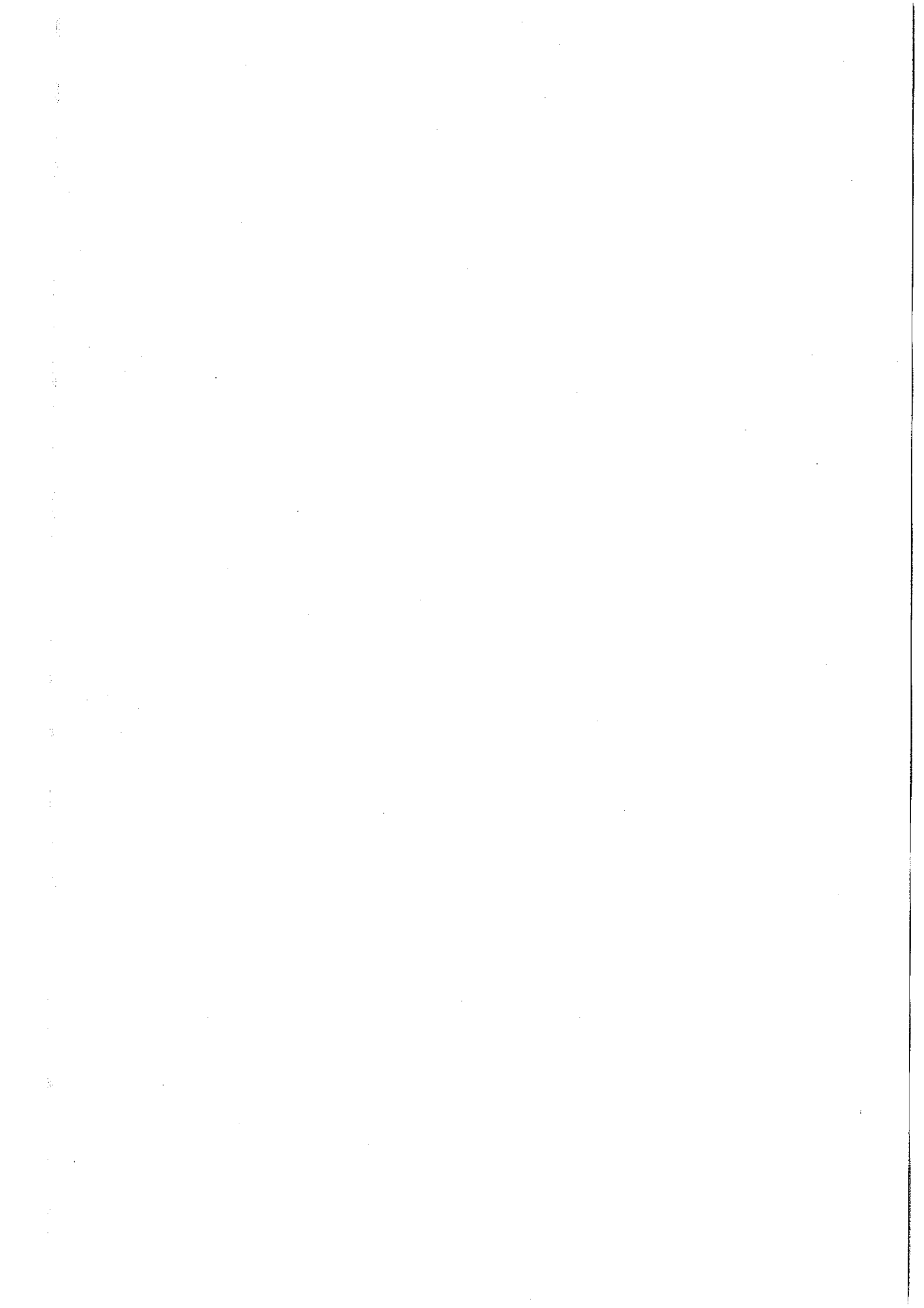
										780746
PRÉBÉVEMENT 2021										
(01/01/2020 - 31/12/2021)										

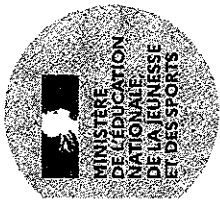


Collège Jean Moulin
ALBERT

BUDGET 2024 : clés de répartition

Nature de la dépense	Montant Total	% AIG	Montant AIG	% SRH	Montant SRH
Ramassage des ordures ménagères	5 147,00 €	33,33%	1 715,50 €	66,67%	3 431,50 €
Contribution agence comptable	353,00 €	50,00%	176,50 €	50,00%	176,50 €
Envoi de SMS	500,00 €	70,00%	350,00 €	30,00%	150,00 €
Téléphone	2 118,24 €	80,00%	1 694,59 €	20,00%	423,65 €
Logiciel Pronote	782,42 €	75,00%	586,82 €	25,00%	195,61 €
Location copieur intendance	226,12 €	30,00%	67,84 €	70,00%	158,28 €
Location copieur Accueil	816,72 €	80,00%	653,38 €	20,00%	163,34 €
Papier	2 500,00 €	70,00%	1 750,00 €	30,00%	750,00 €
Fournitures administratives	1 500,00 €	70,00%	1 050,00 €	30,00%	450,00 €
Machine à affranchir	367,65 €	80,00%	294,12 €	20,00%	73,53 €
Affranchissement	2 200,00 €	72,72%	1 600,00 €	27,28%	600,00 €





PROJET d'établissement

COLLÈGE JEAN MOULIN
> ALBERT

2024
2029

AXE 1

Rendre l'établissement plus attractif et renforcer le sentiment d'appartenance au collège en associant nos partenaires

- Renforcer la liaison école-collège
- Développer l'embellissement du collège et la communication (interne comme externe) afin d'améliorer l'image du collège et renforcer son identité
- Soutenir l'offre péri-éducative et développer l'offre d'enseignements spécifiques
- Poursuivre et développer les actions dans le cadre de l'EDD
- Faire du collège un lieu d'épanouissement

AXE 2

Adapter les pratiques et favoriser l'ouverture culturelle pour prendre en charge l'hétérogénéité et garantir la réussite de tous

- Favoriser l'ouverture culturelle des élèves
- Lutter contre le décrochage scolaire, l'absentéisme et les inégalités sociales
- Renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles et/ou présentant des troubles cognitifs ou des TSA
- Promouvoir l'excellence éducative, favoriser l'innovation pédagogique pour permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel

AXE 3

Permettre aux élèves de dessiner un projet d'orientation cohérent, ambitieux et réaliste en impliquant les familles dans la construction de leur parcours

- Elaborer et mettre en œuvre un Parcours Avenir cohérent et progressif tout au long du cycle 4
- Développer la co-éducation et soutenir les familles les plus dévalorisées
- Développer l'autonomie des élèves et valoriser les prises d'initiative en vue de favoriser leur mobilité
- Renforcer la liaison collège-lycée

Rendre l'établissement plus attractif et renforcer le sentiment d'appartenance au collège en associant nos partenaires

Stratégies - Actions opérationnelles	Indicateurs d'évaluation - Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les co-interventions expérimentées dans le cadre du CEC • Poursuivre et enrichir les actions inter-degrés existantes : <i>CROSS du collège / journée portes ouvertes / bancs d'essai en classe de SEGPA / Journée d'intégration des élèves de CM2 / déplacement du Principal et d'une « brigade » d'enseignants dans toutes les écoles de secteur dès le 1^{er} trimestre</i> • Intégrer le dispositif ULIS à la liaison école-collège • Pérenniser une rentrée de 6^e participative réalisée sous forme d'ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> > 3 conseils école-collège par an > Aucune demande de dérogation pour « convenance personnelle » ou « limite de secteur » > Au moins une intervention des enseignants du collège dans les écoles de secteur
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'aménagement du hall, la rénovation des salles et le renouvellement du mobilier • Alimenter le site du collège et rendre visible les actions menées sur les réseaux sociaux • Maintenir une communication interne dynamique entre les personnels dans un cadre défini • Organiser des moments de convivialité entre les personnels et avec les parents d'élèves • Maintenir les relations avec la presse locale et les médias pour faire connaître les actions et réussites de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> > Embellissement du collège / Réaménagement de l'espace « Vie Scolaire » dans le hall > 3 articles par an dans la presse > 20 articles déposés sur le site par an > Présence du collège sur les réseaux sociaux > Mise en œuvre du projet « budget participatif »
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'attractivité du latin • Assurer l'efficacité et le rayonnement des options facultatives (LCE - section sportive) • Maintenir l'offre d'actions péri-éducatives (<i>clubs - ateliers - préparation au BIA</i>) • Soutenir l'expérimentation pédagogique garantissant l'acquisition des compétences liées aux « méthodes et outils pour apprendre » en fin de cycle 3 • Pérenniser la « Multilingues » sur le niveau 6^e et consolider les effectifs en LV2 allemand • Étendre l'offre d'enseignement optionnel linguistique sur l'ensemble des niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> > Maintien d'un taux d'élèves latinistes supérieur à 25% > Augmentation des taux de pression pour intégrer la section sportive > Maintien d'un taux d'élèves inscrits en LCE supérieur à 20% > Augmentation du taux d'élèves s'orientant vers une seconde spécifique (<i>européenne, OIB, ABIBAC...</i>) > 25% d'élèves scolarisés inscrits en « Multilingues » sur le niveau 6^e > 15 élèves germanistes par niveau sur le cycle 4 > Existence d'au moins 7 clubs par an > Ouverture d'une LCE sur le niveau 5^e
<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les actions dans le cadre du projet « Eco J'M » • Lutter contre le racisme, l'homophobie, les inégalités filles/garçons, le harcèlement en milieu scolaire et toutes formes de discrimination • Renforcer l'implication des élèves élus dans le développement des actions liées à l'EDD • Installer le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement • Rendre les élèves acteurs des actions proposées dans le cadre du CESCO • Étendre la formation au PSC1 sur l'ensemble du cycle 4 	<ul style="list-style-type: none"> > Labellisation de l'établissement à un niveau 3 expert > Une thématique de lutte contre les discriminations par an > 4 articles par an sur le thème de l'EDD déposé sur le site > Formation effective au PSC1 sur l'ensemble du cycle 4 > Augmentation du nombre de partenariats
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'aménagement de l'espace pour faire du collège un lieu d'épanouissement • Soutenir l'événementiel pour renforcer le sentiment d'appartenance des élèves au collège (<i>marché de Noël, fêtes du collège, fête de la musique, remise des diplômes...</i>) • Développer une éducation aux médias et à l'information réfléchie et citoyenne • Faire de la lecture une source d'épanouissement personnel et collectif • Renforcer la dimension éducative de l'action des AED sur les temps « hors classe » 	<ul style="list-style-type: none"> > Diminution du nombre de punitions et de sanctions > Diminution du nombre de dégradations > Augmentation des effectifs (plus de 300 élèves hors SEGPA) > Mise en place du X d'heure de lecture > Déploiement d'outils numériques à utiliser en autonomie > Augmentation du nombre d'APE organisées par les AE > Installation d'un préau et/ou d'un gymnase au sein de l'établissement

Objectif 1 > Renforcer la liaison école-collège

Objectif 2 > Développer l'embellissement du collège et la communication (interne comme externe) afin d'améliorer l'image du collège et renforcer son identité

Objectif 3 > Soutenir l'offre péri-éducatif et développer l'offre d'enseignements spécifiques

Objectif 4 > Poursuivre et développer les actions dans le cadre de l'EDD

Objectif 5 > Faire du collège un lieu d'épanouissement

Adapter les pratiques et favoriser l'ouverture culturelle pour prendre en charge l'hétérogénéité et garantir la réussite de tous

Indicateurs d'évaluation - Résultats attendus	Stratégies - Actions opérationnelles
<ul style="list-style-type: none"> > Formalisation du PEAC > Nombre de sorties et voyages scolaires organisés chaque année > Nombre de projets et de partenariats culturels mis en place > Nombre de projets référencés dans ADAGE > Existence d'une convention ERASMUS+ > Un assistant de langue dans chaque discipline linguistique 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre un Parcours d'Éducation Artistique et Culturel sur l'ensemble de la scolarité des élèves • Développer le partenariat culturel en s'appuyant sur l'offre locale dans une logique de réseau (Ville d'Albert, Com de com...) • Inviter des partenaires extérieurs dans le cadre de projets disciplinaires et pluridisciplinaires • Poursuivre et promouvoir les représentations artistiques, les spectacles de fin d'année civile et scolaire • Encourager les mobilités individuelles et collectives à l'étranger (voyages et sorties pédagogiques, programme d'échange individuel...) • Amener l'ensemble des personnels à utiliser la plateforme ADAGE de manière optimale • Pérenniser l'accueil d'assistants de langue
<ul style="list-style-type: none"> > Maintien des taux de réussite au DNB supérieurs aux taux départementaux > 100% de réussite au DNB pro et au CFG (SEGA inclus) > Un LPI ouvert pour tous les élèves à BEP > Diminution du nombre de punitions et de sanctions > Diminution du taux d'absentéisme > Participation à « devoirs faits » de tous les élèves en difficulté scolaire et/ou sociale > 0% d'élèves notifiés par la MDPH sans accompagnement spécifique > 1/3 des cours non-assurés remplacés 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et améliorer les aménagements pédagogiques (PPRE, PAP, PPS, PAI) en facilitant la communication des données auprès des équipes pédagogiques à travers le LPI • Renforcer le partenariat avec les dispositifs relais, les MFR, les classes prépa-métiers et l'associatif local • Maintenir une cellule de veille mensuelle et s'assurer du suivi des décisions prises • Optimiser le remplacement des professeurs absents • Renforcer les co-interventions en intégrant les professeurs spécialisés pour faciliter l'acquisition des compétences de fin de cycle • Adapter la répartition des groupes pour mieux répondre aux besoins hétérogènes des élèves sur l'ensemble des niveaux • Faire profiter du dispositif « devoirs faits » au plus grand nombre d'élèves en optimisant les liens entre les encadrants de ce dispositif et les équipes pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> > Plus de 70% d'élèves reçus avec mention au DNB dont 30% de mention Très Bien > 20% d'élèves de 3^e se dirigeant vers une voie générale sélective (section euro, OIB...) > Un taux de passage en 1^{re} générale en fin de 2^{de} GT au moins égal aux taux départementaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Investir l'innovation pédagogique et l'heure de soutien et d'approfondissement pour répondre aux besoins hétérogènes des élèves • Poursuivre et développer la participation de l'établissement à divers concours • Encourager les élèves les plus performants à s'engager davantage dans les instances • Valoriser les réussites, l'engagement et les prises d'initiative des élèves • Développer l'offre d'enseignements spécifiques et les dispositifs d'excellence • Encourager les enseignants à se former à l'enseignement d'une DNL en langue étrangère

Objectif 1 > Favoriser

l'ouverture culturelle des élèves

Objectif 2 > Lutter

contre le décrochage scolaire, l'absentéisme et les inégalités sociales

Objectif 3 > Renforcer

l'accompagnement des élèves les + fragiles et/ou présentant des troubles cognitifs ou TSA

Objectif 4 > Promouvoir

l'excellence éducative pour permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel

Permettre aux élèves de dessiner un projet d'orientation cohérent, ambiflex et réaliste en impliquant les familles dans la construction de leur parcours

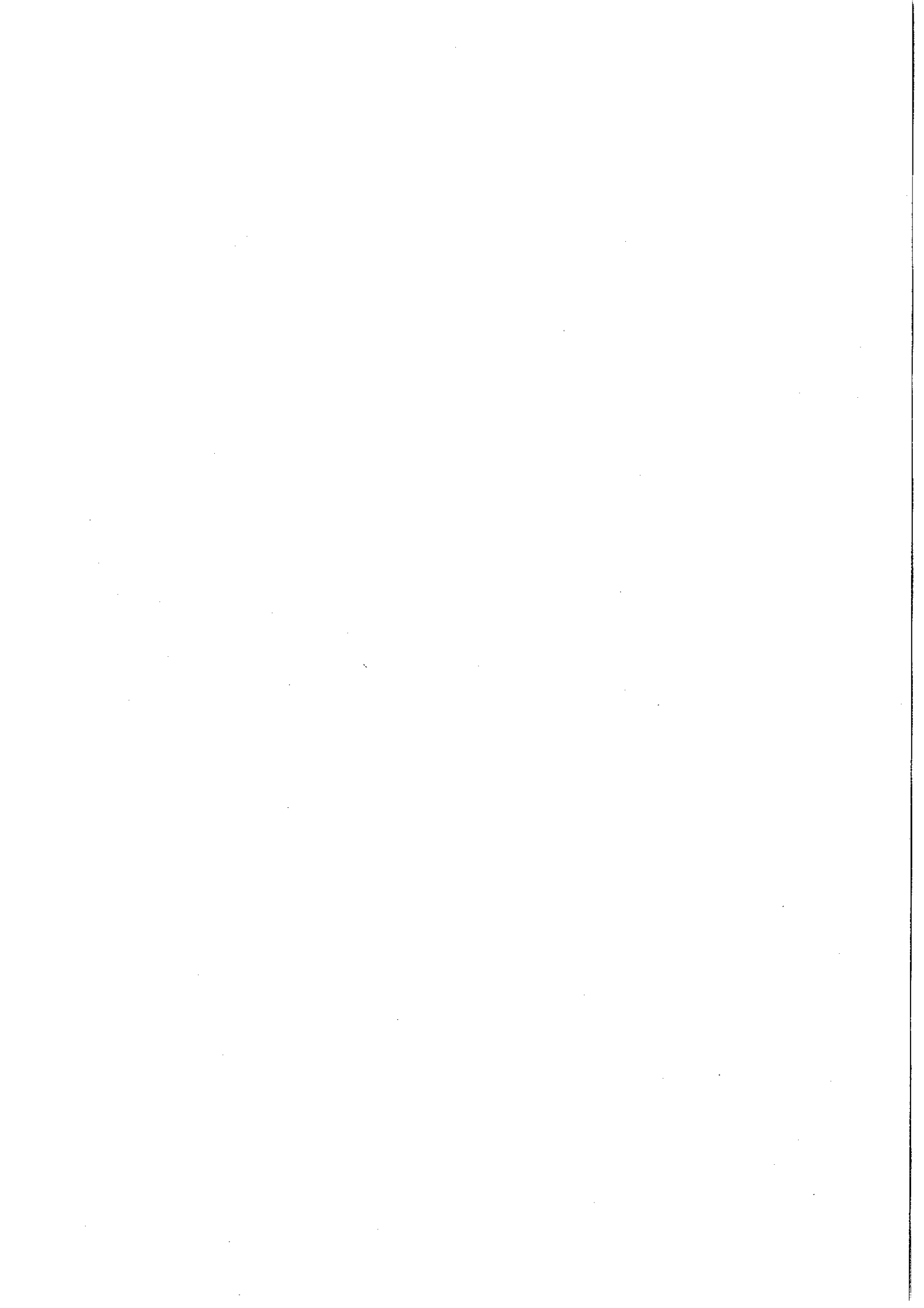
Indicateurs d'évaluation - Résultats attendus	Stratégies - Actions opérationnelles
<ul style="list-style-type: none"> > Formalisation effective du Parcours Avenir > 100% des élèves de 3^e affectés sur leur 1^{er} vœu > Un banc d'essai proposé à au moins 50% des élèves se dirigeant vers la voie professionnelle > Augmentation du nombre d'élèves passant en 1^{re} générale > 40% des élèves de 3^e ayant effectué au moins un banc d'essai 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre un « Parcours Avenir » de la 5^e et la 3^e • Maintenir et enrichir la mise en place effective de bancs d'essai • Poursuivre et développer la « journée de découverte des lycées professionnels » dans une logique de réseau • Poursuivre la mise en place d'un stage en entreprise pour les élèves 3^e ULIS • Développer la découverte des métiers dès la classe de 5^e
<ul style="list-style-type: none"> > 100% des familles participant à au moins un entretien en établissement > 40% de participation des familles aux élections > 80% des parents élus formés à des missions de représentativité > 75% des parents élus présents aux instances > Utilisation complète des fonds sociaux > Diminution des Inévités émanant des familles > Réorganisation effective des réunions parents-professeurs et/ou des conseils de classe 	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les familles les plus éloignées de notre système éducatif à se familiariser avec l'école et ses enjeux • Promouvoir et développer l'accompagnement des parents, afin de les aider à jouer leur rôle d'éducateur dans un monde en constante évolution pour assurer une plus grande cohérence entre les messages que l'enfant reçoit à la maison et à l'école • Former les parents élus aux missions de représentativité • Inclure les familles lors de la préparation d'événements spécifiques et lors de toutes sélections d'élèves (voyages, options...) • Former les familles à l'utilisation des outils numériques (ENVY, PRONOTE, Educonnect...) • Garantir l'accompagnement social et financier des familles les plus démunies • Repenser l'organisation des réunions parents-professeurs et des conseils de classe à travers une dynamique plus formatrice de l'élève
<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de bancs d'essai réalisés hors Albert > Nombre d'élèves affectés hors Albert > 3 CVC par an > Diminution du nombre de punitions et de sanctions scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des bancs d'essai en lycée professionnel en dehors de la ville d'Albert • Inclure les élèves dans l'organisation des temps forts • Mettre en place des partenariats dans le cadre des mesures de responsabilisation • Maintenir et renforcer la vitalité du CVC • Valoriser toutes formes de progrès et de comportements positifs • Créer un groupe d' alumni et favoriser leur rencontre avec les collégiens pour les accompagner dans la construction de leur parcours • Valoriser les réussites des élèves qui se sont engagés dans une mobilité
<ul style="list-style-type: none"> > 1 Formation d'Initiative Locale par an > Nombre de projets réalisés avec les lycées du bassin > Mise en place effective de suivi de cohorte à différents moments de l'année 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les échanges réguliers entre les équipes enseignantes du collège et du lycée Lamarck • Maintenir une visite annuelle du lycée Lamarck pour les élèves de 3^e sous forme d'ateliers et intégrer la découverte de la voie professionnelle • Développer les projets inter-établissements • Renforcer les échanges entre les équipes pédagogiques du collège et du lycée Lamarck autour du devenir des élèves • Dynamiser le réseau « REVE » en lien avec le corps d'inspection • Renforcer le lien SEGPA-ULIS/LP

Objectif 1 > Élaborer
 et mettre en œuvre un Parcours
 avenir cohérent et progressif
 tout au long du cycle 4

Objectif 2 > Développer
 l'éducation et soutenir les
 familles les plus défavorisées

Objectif 3 > Développer
 l'autonomie des élèves et
 valoriser les prises d'initiative
 en vue de favoriser leur mobilité

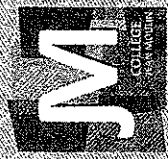
Objectif 4 > Renforcer
 la liaison collège-lycée



PHARE

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Collège Jean Moulin
ALBERT



Protocole de traitement des situations

Le programme PHARE

PHARE

Le programme PHARE c'est :

Un protocole de traitement des situations : une approche non blâmante, dans laquelle le but est de développer l'empathie des élèves, l'entraide, via la méthode de préoccupation partagée (MPP)

Une équipe formée pour qui le bien-être de tous les élèves est la principale préoccupation : l'équipe ressource.

Une vision globale pour tous les élèves de la 6ème à la 3ème : 10h travaillées dans tous les cours sur les compétences psychosociales.

Une continuité école/collège et collège/lycée.

Des temps forts en établissement : concours et journée NAH...

La composition du programme PHARE :

Le pilote : représenté par le Chef d'Etablissement, qui coordonne les équipes.

L'équipe ressource : composée de 5 adultes minimum (faisant partie de l'ensemble de l'ensemble du personnel) et ayant reçu une formation appropriée. Cette équipe est en charge de l'application du protocole.

L'équipe programme : est composée de membres de la communauté éducative. Cette équipe est chargée de coordonner la déclinaison des 10h d'apprentissage annuelles.

Les référents ambassadeurs : 2 adultes minimum chargés de la formation des élèves ambassadeurs.

10 élèves ambassadeurs : recrutés sur la base de la motivation parmi les élèves de la 5ème à la 3ème.

PHARE

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Le protocole du collège

PHARE

Ce document décrit la **stratégie collective** retenue par l'équipe ressource sous la direction du pilote.

Il détaille les différentes étapes du processus de traitement d'une situation, par le biais de la **MPP**, méthode de préoccupation partagée.

La MPP a pour objectif "*d'engager les intimidateurs dans la mise en place d'actions pour mettre fin au harcèlement tout en apportant à l'élève victime un soutien garantissant sa sécurité et son bien-être à l'école*" (Bellon & al., 2021).

Ce protocole intègre également les **signaux d'alerte** permettant le repérage des situations.

Equipe Ressource

^{ne} BLASZCZYK, Assistante Sociale
^{ne} DEHAY, Directeur de la SEGPA
^{ne} GRONIER, Assistante d'Education
^{ne} NEGARET, Psychologue EN EDO
^{ne} PISON, Infirmière
^{ne} VASSEUR, CPE

Equipe Programme

- M. DEHAY, Directeur de la SEGPA
- M^{me} VASSEUR, CPE

Référents Ambassadeurs

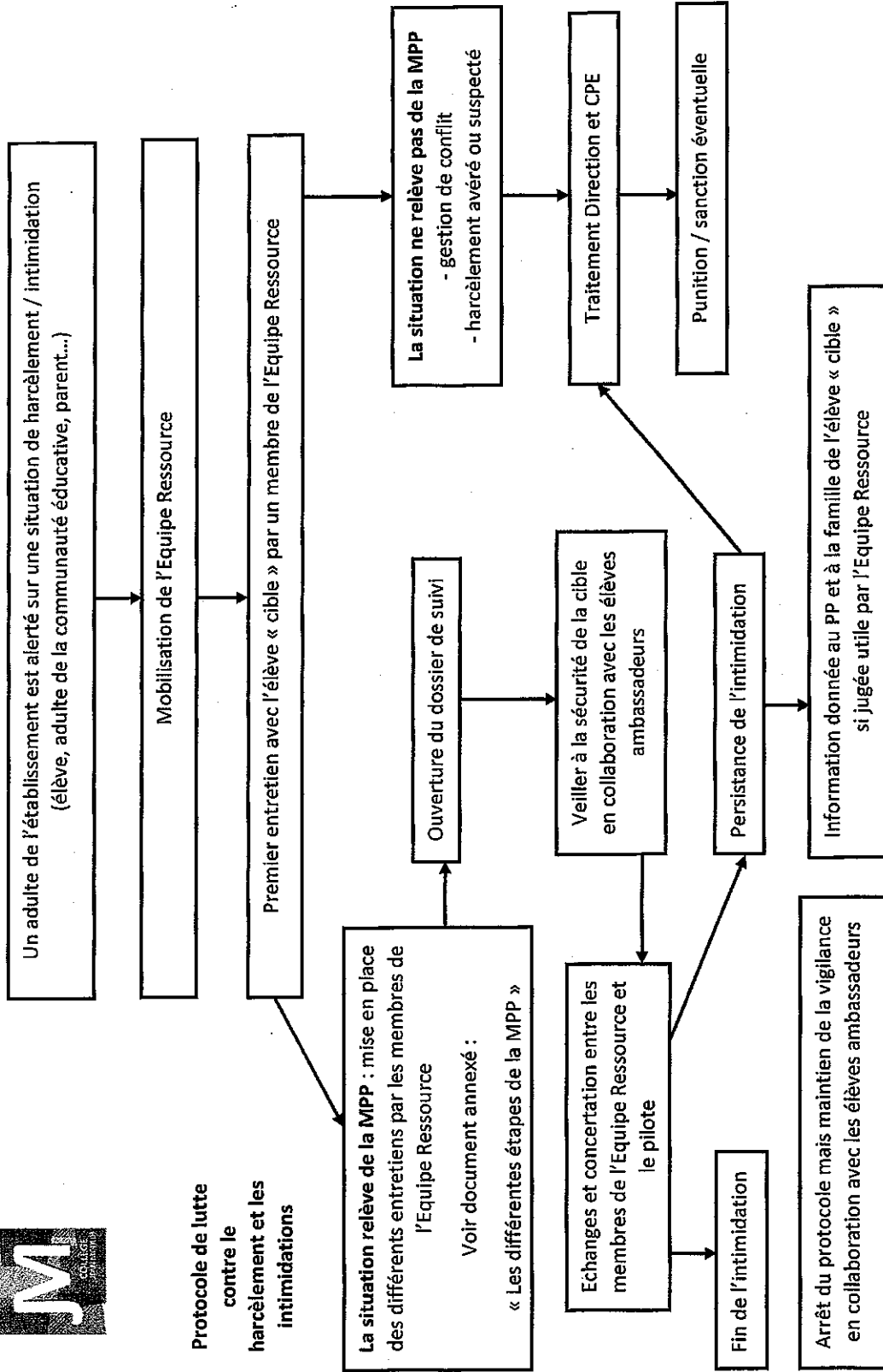
- M^{me} BLASZCZYK, Assistante Sociale
- M. DEHAY, Directeur de la SEGPA
- M^{me} NEGARET, Psychologue EN EDO
- M^{me} PISON, Infirmière
- M^{me} VASSEUR, CPE

Le protocole du collège

PHARE



Protocole de lutte contre le harcèlement et les intimidations



es différentes étapes de la MPP

PHARE

J-0

La situation est portée à la connaissance de l'établissement

Dans les 48h

J0 à J2

J3 à J5

J5 à J12

J 12 à J 15

Suivi post traitement

Mise en place de l'entretien et avec l'élève cible

Premiers entretiens avec les intimidateurs présumés et les témoins

Si besoin, entretien intermédiaire cible

Seconds entretiens avec les intimidateurs présumés et témoins

Suivi avec l'élève cible

Maintien de la vigilance même si la situation est résolue

Ouverture du dossier de suivi

Inefficacité de la MPP
Traitement
Direction / CPE
Punition / sanction éventuelle



Le découpage de la temporalité est donné à titre indicatif. Il est néanmoins nécessaire de garantir la rapidité de prise en charge qui ne doit pas s'étendre au-delà de 15 jours.

RESPECT DE LA PERSONNE

Signaux d'alerte

VIE SOCIALE

Agressions physiques

- Croche pieds
- Tapes sur la tête
- Cheveux tirés pincements / coups
- Crachats
- Bousculades dans les rangs
- Doublé dans la file d'attente
- Cible de jets d'objets
- Déshabillage, caresses ou baisers forcés

Relations aux autres

- Impliqué dans des conflits dont il sort souvent perdant
- Apporte des sucreries pour les partager aux autres
- Exclu des conversations et des activités de groupe par les autres
- Choisi en dernier
- Est l'objet de murmures-moqueries quand il prend la parole ou rend une copie

VIE SCOLAIRE

Absences / Retards

- Fréquents à la première heure de cours
- Absentéisme perlé

Passage à l'infirmerie

Chute des résultats

Respect de la propriété

- Affaires scolaires ou personnelles abîmées, cachées, volées
- Elève qui conserve ses affaires avec lui par crainte
- Absence de matériel, l'élève avoir perdu ses affaires

Agressions verbales

- Moqueries
- Brimades diverses
- Surnom déplaisant
- Commentaires lors des prises de parole

Comportement

- Nervosité importante en expression orale
- Refus de participer en classe
- Refus de venir au tableau
- Difficultés à être à l'aise avec le groupe
- Réactions violentes inhabituelles ou inappropriées

Isolement

- Cherche la compagnie des adultes
- Passé souvent près de la vie scolaire
- Se réfugie pendant les récréations au CDI, dans les toilettes, à l'infirmerie

Agenda prévisionnel – Novembre/Décembre 2023-2024 version du 20/11/23

Lundi 6 novembre (10h-12h) CDI	Formation des délégués (6 ^{ème} / 5 ^{ème})
Mardi 7 novembre (11h-12h) CDI	Réunion « heure de soutien et d'approfondissement en classe de 6 ^{ème} »
Mardi 7 novembre	Réunion parents-professeurs (6 ^{ème} / 4 ^{ème})
Mercredi 8 novembre	Diffusion de la liste élèves inscrits au ski
Jeudi 9 novembre (8h-10h) TJP	soirée de gala des séjours de l'année scolaire 2023-2024
Jeudi 9 novembre	Journée de lutte contre le harcèlement
Vendredi 10 novembre (13h-14h) Salle 1	Réunion de préparation du marché de Noël
Lundi 13 novembre (13h-14h) Sciences 3	réunion parents-professeurs (5^{ème} / 3^{ème})
Lundi 13 novembre Salle de réunion	Réunion parents-professeurs (5 ^{ème} / 3 ^{ème})
Mardi 14 novembre (14h-16h) Salle de réunion	Cellule de veille
Mercredi 15 novembre Salle d'étude	Interventions ADATEEP 6 ^{ème} B (9h-10h) / 6 ^{ème} C et E (10h-11h) / 6 ^{ème} D et A (11h-12h)
Jeudi 16 novembre (13h-14h) Salle de réunion	3 ^{ème} réunion « actualisation du projet d'établissement » (analyse des retours des collègues)
Jeudi 16 novembre (14h-17h) Salle TEC	FIL « apprendre à apprendre » (TEC)
Jeudi 16 novembre (17h50) TJP	Cérémonie de remise des diplômes
Vendredi 17 novembre (15h) Salle de réunion	Formation des représentants de parents d'élèves en conseil de classe
Lundi 20 novembre (13h-14h) Salle de réunion	Réunion « programmation de la formation au PSC1 sur l'ensemble du cycle 4 »
Mardi 21 novembre (9h-10h) Salle de réunion	Réunion développement durable (M. SCHULZE - Agents)
Lundi 20 novembre (17h) Refectoire	Conseil pédagogique
Mardi 21 novembre (13h-14h) Salle A	Conseil de Vie Collégienne
Jeudi 23 novembre (17h) Refectoire	Conseil d'administration
Vendredi 24 novembre	Arrêt des notes du 1 ^{er} trimestre

Lundi 27 novembre (12h) Atelier SEGPA	Buffet campagnard de l'Amical
Lundi 27 novembre (15h)	Présentation du collège à l'école de Becardel
Mardi 28 novembre (13h-14h) Salle de réunion	Réunion budget participatif 2024
Mardi 28 novembre (15h-16h) Salle de réunion	CHSCT (bilan des exercices PPMS et incendie)
Du Mardi 28 novembre au jeudi 7 décembre	Conseils de classes
Vendredi 1 décembre (16h-17h) DSDEN	Dialogue de gestion (Principal, CPE, DACS)
Lundi 4 décembre (13h-14h) Salle de réunion	Réunion des nouveaux professeurs-tuteurs (oral du DNB)
Mardi 5 décembre (8h-12h) Lycée Lamarck	Journée de découvertes de filières « genrées »
Mardi 5 décembre (9h-17h) salle A	Accueil formation de professeurs documentalistes
Mardi 5 décembre (13h30) Salle des professeurs	Café pédagogique (profs accompagnateurs – parents d'élèves)
Jeudi 7 décembre (13h30) Refectoire	Réunion d'information sur le voyage au ski
Vendredi 8 décembre (13h-14h) Salle de réunion	Réunion des PP de 6 ^{ème} (orientation SEGPA)
Mardi 7 décembre (17h)	Présentation du collège à l'école de Grandcourt (à confirmer)
Mardi 12 décembre (8h-12h) Lycée Lamarck	Journée de découvertes de filières « genrées »
Mardi 12 décembre (14h-16h) Salle de réunion	Cellule de veille
Jeudi 14 décembre	Repas de Noel
Jeudi 14 décembre (17h)	Présentation du collège à l'école Daudet
Vendredi 15 décembre	Marché de Noel
Jeudi 14 décembre (17h)	Présentation du collège à l'école de Méaulte
Du Lundi 18 décembre au Vendredi 22 décembre	Stage des 3 ^{ème} – type
Vendredi 22 décembre (17h)	Vacances de Noel

DGH Rentrée 2024 - 4 classes de 6ème

	Français	Français DHS	LATIN	HisGeo/EMC	HisGeo/DHS	Maths	Maths DHS	SVT	SVT DHS	Technologie	Techno DHS	Physique Chimie	Phys Ch DHS	Arts pla	Ed. Musicale	Anglais	Anglais DHS	Allemand	Espagnol	EPS
6B	4,5	0	3	3	4,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	0	4
6C	4,5	0	3	3	4,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	0,5	4
6D	4,5	0	3	3	4,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	0,5	4
6E	4,5	0	3	3	4,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	0,5	4
5A	4,5	1	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
5B	4,5	1	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
5C	4,5	1	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
5D	4,5	1	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
4A	4,5	2	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
4B	4,5	2	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
4C	4,5	2	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
3A	4	2	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
3B	4	2	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
2A	4	2	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
1A	4	2	3	3	3,5	1,5	1,5	3	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5	4	4	2	2,5	3
57,5	1	3	37	3	48,5	1	16	1	12	2,5	16	1	12	12	20,5	5	8	20,5	8	336
61,5			38		50,5		16		14,5		19		12		20,5		8	20,5		336

Années scolaire 2023-2024		evol
Dotation allouée	383	-3
Heures poste	346	-7
HSA	37	-1
	IMF	2,5

ULIS	
Section sportive	21
Voiselle	3
UNSS	2
Dotation globale de base	9
Dotation allouée	344
Heures poste	375
HSA	339
IMF	36
	2,5

	Lettres	Histoire/EMC	Anglais	Espagnol	Maths	Allemand	EPS	Arts Plastiques	Education Musicale	Technologie	S.V.T	Physique-Chimie	COLLEGE	ULIS	TOTAL	Standard	L.M.P Fleches
IMP		0,5					1,0			1,0							2,5
Discipline	51,50	38,00	45,00	20,50	50,50	8,00	38,00	12,00	12,00	14,50	19,00	19,00	336,0				
Placina / chorale / projet						0,0	0,0	0,0	0,0								
ULIS			1,0														
AS							9						9				
Section sportive							3						3				
Travail											1,0	1,0					
					50,5												
Disciplines	Lettres	Histoire	Anglais	Espagnol	Maths	Allemand	EPS	Arts app	Musique	Technologie	SVT	Phy-Chimie	COLLEGE	ULIS	TOTAL	Standard	L.M.P Fleches
Apparts	54,0	36,0	54,0	18,0	46,5	0,0	57,0	10,0	10,0	18,0	18,0	18,0	339,5	21,0	380,5		
SEGPA			13,0				13,0			3,5			29,5		29,5		
Apparts effectifs	54,0	36,0	41,0	18,0	46,5	0,0	44,0	10,0	10,0	14,5	18,0	18,0	310,0	21,0	331,0		
Suppressions	non	non	non	non	non	oui	non	non	non	non	non	non	0,0	0,0	0		
BMP/CSR	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	5,0		
HP	54,00	36,00	41,00	18,00	46,50	8,00	44,00	10,00	10,00	14,50	18,00	18,00	318,00	21,00	339,00	0,00	
HSA	7,50	2,00	5,00	2,50	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	33,00	0,00	33,00		2,50

CSD 7,6H CSD 8H CSD 8H

Conseil Pédagogique - Document de travail - DGH Rentrée 2024

	Français	Hist/Géo/EMC	Maths	SVT	Technologie	Physique Chimie	Arts pla	Ed. Musicale	Anglais	Module AS	HAS	Habitat	EPS
6eme	4,5	3	4,5		3		1	1	4	0	0	0	4
6.A	4,5	3	4,5	1	1	1	1	1	4				4
5eme	4,5	3	3,5		4,5		1	1	3	2,5	0	0	3
5.B	4,5	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	2,5			3
4eme	4,5	3	3,5		3		1	1	3	0	6	6	3
4.C	4,5	3	3,5	1,5	0	1,5	1	1	3		6	6	3
3eme	4	2	3,5		2		1	1	3	0	12	12	3
3.D	4	2	3,5	1	0	1	1	1	3		12	12	3
	Français	Hist/Géo	Maths	SVT	Techno	P/C	AP	EM	Anglais	Module	HAS	Habitat	EPS
Total	17,5	11	15	5	3,5	4	4	4	13	2,5	18	18	13
PE (3*21)	17,5	11	15	5	0	4	4	4	0	2,5			63
PLC					3,5				13				13
PLP (2*18)											18	18	36

DGH Rentrée 2024 - 3 classes de 6ème

	Français	Français DHS	LATIN	Historienc	Histori DHS	Maths	Maths DHS	SVT	SVT DHS	Technologie	Techno DHS	Physique Chimie	Physi CH DHS	Arts pla	Ed. Musicale	Anglais	Anglais DHS	Allemand	Espagnol	EPS
6.B	4,5		0	3	0,5	4,5	0,5	1,5	0,5	0	3	1,5	0,5	1	1	4	0,5	0,5	1,0	4
gpe	4,5					4,5														
6.C	4,5		3	0,5	4,5	1,5	0,5	0				1,5	0,5	1		4	0,5			4
6.D	4,5		3	0,5	4,5	1,5	0,5	0				1,5	0,5	1		4	0,5			4
	4,5		Lat	His/Geo	Maths	SVT	Techno	P/C	AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP	Anglais	Anglais	Exp	EPS	
5.A	4,5		1	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		3	0,5	2,5	3	
gpe	4,5				3,5													2,5	2,5	3
5.C	4,5		3	0,5	3,5	1,5	0,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		3	0,5	2,5	3	
5.D	4,5		3	0,5	3,5	1,5	0,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		3	0,5	2,5	3	
	4,5		Lat	His/Geo	Maths	SVT	Techno	P/C	AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP	Anglais	Anglais	Exp	EPS	
4.A	4,5		2	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		3	0,5	2,5	3	
4.B	4,5		1	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		3	0,5	2,5	3	
4.C	4,5		3	0,5	3,5	1,5	0,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		3	0,5	2,5	3	
	4,5		Lat	His/Geo	Maths	SVT	Techno	P/C	AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP	Anglais	Anglais	Exp	EPS	
3.A	4	0,5	2	3,5	3,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		3	0,5	2,5	3	
3.B	4	0,5	1	3,5	3,5	1,5	0,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1		3	0,5	2,5	3	
	4	0,5	Lat	His/Geo	Maths	SVT	Techno	P/C	AP	AP	AP	AP	AP	AP	AP	Anglais	Anglais	Exp	EPS	
575	1	3	36	2,5	49,5	1	16,5	2,5	12	1	16,5	2,5	11		17	3,5	6,5	20,5	36	327,5
615					60,5		19		13		19		11			41,5		20,5	38	327,5

Années scolaires 2023-2024		expl
Dotation allouée	383	-17
Heures poste	346	-13
HSA	37	-4
	IMP	2,5

ULIS	
Section sportive	21
Voiselle	3
UNSS	2
	9
Dotation allouée	366
Heures poste	333
HSA	35
IMP	2,5

Discipline	Lettres	Hist/Geo/EMC	Anglais	Espagnol	Maths	Allemand	EPS	Arts plastiques	Educ/Mus	Technologie	SVT	Physique-Chimie	COLLEGE	ULIS	TOTAL	L.M.P. Flechées
M.P.	0,5						1,0			1,0						2,5
Discipline	67,50	36,80	41,50	20,50	50,50	8,00	83,00	11,00	14,00	13,00	19,00	19,00	327,5			
Presence / absence / projet									0,0				0,0			
ULIS			1,0										0,0			
AS							9						3			
Section sportive							3						9			
Travaux													3			
Travaux pratiques	57,5	36,6	42,5	20,00	50,5	8,0	48,0	11,0	14,0	13,0	19,0	19,0	342,5	32,00	381,5	
Disciplines	Lettres	Hist/Geo	Anglais	Espagnol	Maths	Allemand	EPS	Arts pla	Musique	Technologie	SVT	Phy-Chimie	COLLEGE	ULIS	TOTAL	Standard
Apports	54,0	36,0	51,0	18,0	46,5	0,0	57,0	10,0	10,0	15,0	18,0	18,0	333,5	21,0	354,5	
SEGPA			13,0				13,0			2,0	1,5	0,0	29,5		29,5	
Apporte effectués	54,0	36,0	38,0	18,0	46,5	0,0	44,0	10,0	10,0	13,0	16,5	18,0	304,0	21,0	325,0	
Suppression/cts	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	0,0	0,0	0	
BMP/CSR	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	0,0	8,0	
HP	54,00	36,00	38,00	18,00	46,50	8,00	44,00	10,00	10,00	13,00	16,50	18,00	312,00	21,00	333,00	0,00
HSA	7,50	0,50	4,50	2,50	4,00	0,00	4,00	7,00	1,00	0,00	3,50	2,00	90,50	0,00	90,50	2,50

CSD 3H CSD 7.4h CSD 8h CSD 8h CSD 3h

Conseil Pédagogique - Document de travail - DGH Rentrée 2024

	Français	Hist/Geo/EMC	Maths	SVT	Technologie	Physique Chimie	Arts pla	Ed. Musicale	Anglais	Module AS	HAS	Habitat	EPS
6eme	4,5	3	4,5		3		1	1	4	0	0	0	4
6.A	4,5	3	4,5	1,5	0,5	1	1						4
5eme	4,5	3	3,5		4,5		1	1	3	2,5	0	0	3
5.B	4,5	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	2,5			3
4eme	4,5	3	3,5		3		1	1	3	0	6	6	3
4.C	4,5	3	3,5	1,5	0	1,5	1	1	3		6	6	3
3eme	4	2	3,5		2		1	1	3	0	12	12	3
3.D	4	2	3,5	1	0	1	1		3		12	12	3
	Français	Hist/Geo	Maths	SVT	Techno	PIC	AP	EM	Anglais	Module	HAS	Habitat	EPS
Total	17,5	11	15	5,5	2	5	4	4	13	2,5	18	18	13
PE (3*21)	17,5	11	15	4	0	5	4	4	0	2,5			
PLC				1,5	2				13				13
PLP (2*18)											18	18	
													36

DGH= 129,5heures

MOTION au Conseil d'Administration du 5 février 2024

du collège Jean Moulin d'ALBERT

Les moyens horaires attribués au collège Jean Moulin pour la rentrée 2024 sont en baisse (-17h) alors que les prévisions d'effectifs sont à la hausse (20 élèves environ). La décision académique de fermer une classe de 6° n'est pas sans conséquence sur les conditions de travail des élèves comme des personnels:

Les effectifs d'abord:

- 30 élèves par classe de 6°
- 28 élèves par classe de 5°
- 26 élèves par classe de 4°
- 28 élèves par classe de 3°

Avec ces effectifs trop chargés, comment continuer à faire progresser chacun de nos élèves, alors que beaucoup d'entre eux rencontrent des difficultés scolaires importantes à l'entrée en 6°?

Comment peut-on accepter un taux d'encadrement (28 élèves par classes en moyenne) parmi les plus élevés du département alors que l'Indice de Position Social est un des plus bas du département (11° sur 50)?

La baisse de la dotation et la répartition HP, HSA oblige des enseignants à renoncer ou réduire des options, à effectuer des compléments de service dans d'autres établissements tandis que d'autres voient leur charge de travail, déjà conséquente, alourdie par l'obligation ou la nécessité d'effectuer des heures supplémentaires et se partager des classes.

D'autre part, comment continuer à faire du "vivre ensemble" et de la lutte contre les discriminations un axe du projet d'établissement alors que s'annonce une réforme des plus contestables.

Les annonces du ministère concernant une nouvelle réforme qui serait mise en place à la rentrée 2024 au collège sont très inquiétantes pour tous pour les raisons suivantes:

→ la mise en place de groupes de niveau sur la totalité des horaires de français et de mathématiques en Sixième et en Cinquième à la rentrée 2024 (puis en Quatrième et en Troisième à la rentrée 2025) à partir des résultats des évaluations nationales induirait un déterminisme scolaire des élèves, et ce dès la Sixième. La recherche démontre que les classes de niveaux ont des effets catastrophiques.

→ L'éclatement du groupe classe dès la Sixième participerait à casser le collectif de travail et serait source d'angoisse pour bon nombre d'élèves ayant besoin de repères stables à l'entrée au collège.

→ Le tri scolaire des élèves, et donc social, car les statistiques montrent que ces deux dimensions sont corrélées, commencera dès la Sixième avec des regroupements de niveau, se poursuivra pendant toutes les années au collège avec ces mêmes regroupements et se terminera avec l'examen du DNB, désormais barrage pour le passage en Seconde. L'orientation est un travail au long cours et ne peut dépendre du premier examen de leur scolarité passé par les élèves.

→ Attaquer la liberté pédagogique des professeurs en imposant des méthodes et des pratiques, des manuels certifiés, des applications utilisant l'intelligence artificielle censées être plus performantes que les enseignants, c'est mépriser la profession. Par ailleurs, l'organisation matérielle et pédagogique de regroupements de niveaux va induire des contraintes telles sur tous les emplois du temps et les progressions disciplinaires que les conditions d'étude pour les élèves et de travail pour les professeurs s'en trouveront encore dégradées. Les professeurs de français et de mathématiques ne pourront plus assurer les fonctions de professeur principal en 6^e et 5^e.

Par ailleurs, aucun texte officiel entérinant les annonces ministérielles n'a, à ce jour, été publié. Nous refusons de valider par notre vote une ventilation de la DGH non réglementaire. Nous ne remettons nullement en cause le travail considérable effectué par M. Douay, principal du collège, afin de préserver au mieux les intérêts des élèves et des personnels.

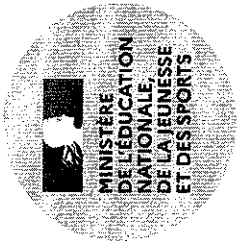
Au collège Jean Moulin, la DGH octroyée ne permet pas de mettre en place cette réforme, sauf en rognant sur tous les atouts culturels et disciplinaires de l'établissement (manipulations en sciences expérimentales, latin, LCE, ...).

Les personnels d'enseignement et d'éducation voteront contre le tableau de répartition des moyens qui applique une organisation structurelle contestable dans le fond mais aussi dans la forme.

Les personnels d'enseignement et d'éducation du collège



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE



POLITIQUE éducative

COLLÈGE JEAN MOULIN
> ALBERT

AXE 1

Renforcer la prévention et la lutte contre le harcèlement et toutes formes de discrimination

- Déployer le programme PHARE
- Lutter contre toutes violences discriminatoires

AXE 2

Promouvoir et valoriser l'engagement civique et la responsabilité des élèves

- Être délégué(e) de classe
- S'engager dans une instance et mettre au profit du collège son énergie et sa créativité : le CVC
- Promouvoir et soutenir l'engagement pour le développement durable

AXE 3

Rechercher le bien-être et l'équilibre des élèves au sein de leur réussite

- Détecter et prévenir les besoins individuels de chaque élève
- Créer une relation de confiance avec les familles pour une réelle coéducation

AXE 4

Organiser les temps et les espaces pour conditionner les situations éducatives et pédagogiques

- Améliorer le climat scolaire par une architecture et des équipements propices au travail et à la sérénité
- Mettre en place des dispositifs favorisant la réussite scolaire
- Développer une culture de sensibilisation et de formation à la sécurité d'autrui

Axe 1 : Renforcer la prévention et la lutte contre le harcèlement et toutes formes de discrimination.

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Déployer le programme PHARE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des enseignants pour intégrer l'équipe ressource - Diffuser et expliquer le protocole à l'ensemble de la communauté éducative (Présentation du Protocole à la Pré-rentree des enseignants Diffusion par l'ENT aux familles) - Présenter le protocole aux familles de 6^{ème} lors de la journée de rentrée - Mettre en place un classeur PHARE pour recensement des situations - Instaurer des temps d'échange dès que nécessaire (fil. de discussion Pronote et réunions) - Recenser et former les ambassadeurs - Réaliser un temps fort lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire - Identifier l'équipe ressource (logo sur les portes des salles) - Participer au concours Non au harcèlement (2020-2021 / 2021-2022) 	<p>Evolution du nombre de Protocole Harcèlement ouvert</p> <p>Evolution du nombre de situation prise en charge avec la MPP</p> <p>Evolution du nombre de personnel impliqué dans l'équipe ressource et l'équipe</p> <p>Présentation effective du protocole</p> <p>100% des ambassadeurs formés</p> <p>Obtention d'un label</p>
<p>Lutter contre toutes violences discriminatoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Former une équipe pédagogique soucieuse des problématiques actuelles : <ul style="list-style-type: none"> ➢ FIL les dangers d'internet (juillet 2022), ➢ FIL égalité filles garçons (Octobre 2023) - Institutionnaliser une thématique annuelle de lutte contre les discriminations à l'échelle de l'EPLE et de son réseau : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Lutter contre les LGBTphobies (2021-2022) ➢ Combattre le racisme et l'antisémitisme (2022-2023) ➢ Agir en faveur de l'égalité filles/ garçons (2023-2024) 	<p>Evolution du nombre de punitions et de sanctions</p> <p>Réalisation d'une FIL / an</p>

Axe 2 : Promouvoir et valoriser l'engagement civique et la responsabilisation des élèves

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Être délégué de classe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer et organiser les élections lors de la semaine de l'engagement. (CPE/PP) - Former tous les délégués 6-5 et 4-3 (CPE/ professeur documentaliste/professeur d'histoire géographie) - Réunir l'assemblée de délégués pour les élections aux différentes instances de l'EPLE - Concerter l'assemblée des délégués autour d'un projet ou d'une problématique collective - Organiser une sortie par an en lien avec leur engagement et leur responsabilité: visite du Sénat en 2022-2023 / Panthéon en 2023-2024 - Attribuer un temps de parole aux élus lors du conseil de classe - Valoriser le lien et la communication basée sur la confiance avec les élèves élus et les différents adultes du collège 	<p>Avoir des délégués volontaires, élus et formés dans chaque classe</p> <p>Taux de participation des délégués aux diverses instances</p> <p>Organisation effective de sortie en faveur de l'engagement citoyen</p>
<p>S'engager dans une instance et mettre au profit du collège son énergie et sa créativité : le CVC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une place légitime au CVC par sa présentation au CA et la présence d'un membre élève élu - S'assurer d'une composition inclusive de tous les élèves du collège - Réaliser une campagne électorale avec rédaction et affichage des professions de foi - Réaliser une élection « grandeur nature » et effective - Réunir le CVC régulièrement (1 par période) pour faciliter la concrétisation et le suivi des projets en cours 	<p>Evolution du nombre de candidatures au CVC</p> <p>Implication des adultes dans cette instance</p> <p>Réalisation des projets dans le temps</p>

Stimuler l'engagement des collégiens et faire vivre les instances

		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions concrètes autour de projets collectifs : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Budget participatif : EDUQUER ET ENSEIGNER HORS LES MURS obtention d'un financement à hauteur de 23000 euros ➢ Appel à projet du rectorat : obtention d'un financement pour l'achat d'une imprimante CaméoPro ➢ Bal de promo 3^{ème} ➢ Projet de toilettes mixtes ➢ Projet annuel sur une thématique ciblée par le projet d'établissement - Instaurer des inter CVC-CVL autour d'actions de sensibilisation commune : création du drapeau lutte contre le racisme, réalisation d'interview, témoignage et débat sur LGTBphobies 	
<p>Promouvoir et soutenir l'engagement pour le développement durable</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un référent « E3D » qui est reconnu par la communauté éducative - Mettre en place un Club sur cette thématique - Elire des élèves éco-délégués (un binôme par classe) - Mettre en place une réunion par trimestre avec les délégués et le comité de pilotage - Promouvoir la charte de l'élève éco-responsable rédigée par les élèves et maintenir le tri sélectif et la collecte d'objets recyclables à l'échelle de l'établissement - Rendre les élèves acteurs des actions proposées dans le cadre de l'éducation au développement durable - Accompagner les actions à l'initiative de l'association de parents d'élèves - Réaliser une sortie scolaire en lien avec leur mission : Nausicaa et visionnage d'un film « Les têtes givrées » (2022-2023) 	<p>Avoir un éco-délégué volontaire, élu et formé dans chaque classe</p> <p>Taux de participation aux réunions et au club</p> <p>Obtention du niveau 3 expert</p> <p>Evolution des attitudes au quotidien dans le collège</p>

Axe 3 : Rechercher le bien-être et l'équilibre des élèves au sein de leur réussite

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Détecter et prévenir les besoins individuels de chaque élève</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir une cellule de veille mensuelle avec Direction, DACS, AS, Infirmière, Psy En et CPE (le mardi) basée sur le secret partagé dans l'intérêt de l'élève - S'appuyer sur les équipes pédagogiques pour mettre en place des équipes éducatives dès que nécessaire - Aider les familles dans le besoin pour que l'aspect financier ne soit pas un frein à la réussite de nos élèves : utilisation du fonds social pour la cantine, les voyages, l'achat vestimentaire, les soins médicaux non remboursés - Faciliter l'accès au multimédia grâce à un partenariat pour financer l'achat d'ordinateur pour les familles qui le souhaitent - S'assurer d'une justice équitable avec des règles de vie collective et des principes généraux du droit : actualisation du RI en 2020 - Avoir une équipe d'AED réactive pour la gestion des conflits entre élèves ou de leurs émotions avec écoute, considération et médiation - Recevoir chaque nouvel élève et sa famille avec une visite de l'établissement par la Direction et la CPE - Composer les classes avec l'ensemble des enseignants en prenant en compte les informations obtenues lors des conseils de classe et de la liaison avec le primaire (CEC) - Communiquer régulièrement avec l'équipe pédagogique pour toute situation : fil de discussion Pronote par classe dès septembre - Mise en place des PAP, PAI, PPRE, gevasco 1^{ère} demande dès que nécessaire formalisé dans le LPI 	<p>Evolution du taux d'absentéisme</p> <p>Nombre de famille aidé par le fond social</p> <p>Evolution du nombre de rapport d'incident, de punition et de sanction</p> <p>Mise en place effective d'un LPI pour tous les élèves à BEP</p>

<p>Créer une relation de confiance avec les familles pour une réelle coéducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une journée d'accueil CM2 avec toutes les écoles de recrutement afin de rassurer les familles et de communiquer sur le collège et son fonctionnement - Planifier et réaliser des réunions d'information aux familles tout au long de l'année : réunion de rentrée, réunion d'accompagnement à l'usage du numérique, réunion Parents professeurs, réunion d'orientation... - Réaliser une Journée de rentrée privilégiée pour les 6èmes avec des activités nouvellement pensées pour instaurer une sérénité dans leur nouvelle vie de collégien. (course d'orientation, connaissance de l'administration, jeux de présentation, notion collégien éco-responsable, accès ENT) - Impliquer les représentants de parents élus dans la gouvernance de l'EPIE 	<p>Evolution de l'effectif 6^{ème}</p> <p>Evolution du nombre de famille participant aux diverses réunions</p> <p>Evolution du nombre de compte activé sur l'ENT au cours de l'année</p>
---	--	--

Axe 4 : Organiser les temps et les espaces pour conditionner les situations éducatives et pédagogiques

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Améliorer le climat scolaire par une architecture et des équipements propice au travail et à la sérénité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à chaque élève d'avoir un casier individuel pour alléger le poids du cartable - Aménager la cour et le hall autour de règles de vie socialisante et de vie coopérative => Participation au Budget participatif du département 2022-2023 avec obtention d'un budget de 23000 euros - Obtenir des toilettes mixtes avec distributeur de produits hygiéniques : projet émanant de la CPE et du CVC - Faire de la salle d'étude, un lieu et un temps propice au travail (nouveau mobilier avec des espaces de travail collectif, numérique et individuel). Les travaux des élèves pourront être exposés dans cette salle - Valoriser le CDI comme lieu aux multiples facettes : lieu de lecture, espace de travail, lieu d'information sur l'orientation et les métiers, espace d'ouverture culturelle - Etendre l'utilisation de la salle spécifique dotée d'un mobilier flexible qui permet de répondre au mieux aux besoins des élèves : postes informatiques, ballons ergonomiques, coin lecture, espaces dédiés au travail individuel ou en groupe, etc 	<p>Evolution du nombre de dégradation</p> <p>Evolution du nombre de retenue, d'exclusions de cours et de sanctions</p> <p>Taux de fréquentation du CDI</p>
<p>Mettre en place des dispositifs favorisant la réussite scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Confectionner des EDT en fonction des caractéristiques du collège pour répondre au mieux aux attentes pédagogiques et aux conditions d'apprentissage des élèves. (Dédoublément, groupe de niveaux, TEC, objectif DNB, Devoirs Faits) - Soutenir l'expérimentation pédagogique garantissant l'acquisition des compétences liées aux « méthodes et outils pour apprendre » pour répondre aux besoins hétérogènes des élèves 	<p>Evolution du nombre d'élèves participant aux divers dispositifs</p> <p>Taux de participation aux différents clubs</p> <p>1/3 des cours non assurés remplacés</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la liaison entre l'équipe pédagogique et les encadrants du dispositif Devoirs Faits - Permettre aux élèves en grande difficulté d'avoir un soutien hebdomadaire en français et en math dans le cadre du dispositif « Objectif DNB » - Faire de la pause méridienne qui dure deux heures, un temps fort offrant des activités diverses aux élèves (Association sportive, CDI accessible, de nombreux clubs variés) - Poursuivre les nombreuses actions du FSE, dynamique et investi permettant des événements culturels et des moments festifs avec les familles - Mettre en place et assurer le suivi d'un protocole de remplacement permettant de faire diminuer le nombre de cours non assurés 	
<p>Développer une culture de sensibilisation et de formation à la sécurité d'autrui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les exercices PPMS en différentes étapes : élèves et adultes prévenus, adultes uniquement, et en condition réelle - Faire passer l'ASSR 1 et 2 à l'ensemble de nos élèves avec un temps de préparation, un temps d'entraînement, un temps d'évaluation et un rattrapage - Proposer le PSC1 sur la base du volontariat pour les élèves de 3^{ème} après le DNB. Volonté de l'intégrer dans les apprentissages dès la 5^{ème} avec une validation en fin de cycle 4 avec la possibilité d'avoir la sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent en langue étrangère - Développer une éducation à l'EMI réfléchie et citoyenne 	<p>Taux de réussite à l'ASSR1 et 2</p> <p>Nombre d'élève obtenant le PSC1 à la sortie de 3^{ème}</p> <p>Bilan des exercices PPMS dans le cadre du CHSCT</p> <p>Diminution des incidents liés aux réseaux sociaux</p>

TITRE II - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A - Annexe pédagogique

Nom des professeurs chargés de suivre le déroulement du stage :

STAGE D'OBSERVATION DU

OBJECTIF DU STAGE : développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation

HORAIRES DE PRESENCE EN ENTREPRISE
L'horaire journalier ne peut dépasser 7h/jour

A partir de 6h00

Jusqu'à 20h00

30 minutes de pause après 4h30 d'activité

	MATIN		APRÈS-MIDI		
	De	à	De	à	H..... (max 7h)
Lundi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Mardi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Mercredi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Jeudi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Vendredi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Samedi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)

TOTAL HEBDOMADAIRE :
 30 heures de travail maximum pour les élèves de moins de 15 ans.
 35 heures de travail maximum pour les élèves de plus de 15 ans.

ACTIVITES-PRÉVUES DURANT LE STAGE

NOM ET Prénom du tuteur chargé du suivi dans l'entreprise :

La préparation et l'exploitation du stage se dérouleront en classe à l'aide d'un livret de suivi de stage établi par l'élève dans le cadre de sa préparation au Certificat de Formation Générale (C.F.G) et au Diplôme National du Brevet série Professionnelle (D.N.B. Pro).
 Le chef d'entreprise sera tenu de renseigner une fiche d'évaluation du stage remise par l'élève en début de période.

B - Annexe financière

- 1 - RESTAURATION :** L'élève stagiaire doit s'organiser dans le cadre des horaires de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil pour se restaurer. Une remise d'ordre sera effectuée pour les élèves demi-pensionnaires, du nombre de jours de stage effectués.
- 2 - TRANSPORT :** L'élève stagiaire doit s'organiser avec ses propres moyens et dans le cadre des horaires de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil pour se déplacer en toute ponctualité et assisité. L'élève qui bénéficie d'une carte de bus gratuite (80 voyages mensuels) peut l'utiliser pour effectuer le trajet domicile-entreprise dans la limite indiquée précédemment.
- 3 - ASSURANCE :** Le collège déclare être assuré en responsabilité civile auprès de la MAAF. N° de contrat 1420380) couvrant la responsabilité civile de l'élève pour les dommages qu'il pourrait causer pendant la séquence d'observation en milieu professionnel, ainsi qu'en dehors de l'entreprise sur le trajet menant, soit au lieu de la séquence, soit au domicile.



Collège Jean Moulin
 Rue de Écourt
 BP 80203
 80301 Albert cedex 1
 03 60 03 91 45

CONVENTION de STAGE d'INITIATION

réglant les conditions de déroulement des stages accomplis dans les entreprises par les élèves des classes qui suivent un enseignement professionnel. Ces stages d'initiation ont pour objectif de permettre aux élèves d'articuler les savoirs et savoir-faire acquis dans l'établissement scolaire avec les langages techniques et les pratiques du monde professionnel pour les élèves en recherche d'insertion.

Vu la délibération du conseil d'administration du autorise le chef d'établissement à signer ladite convention de stage

Entre les soussignés :

→

Principal du Collège Jean Moulin ALBERT

Signature et cachet de l'ETABLISSEMENT

Signature et cachet de l'ENTREPRISE

→ Ainsi que M Chef de l'Entreprise ici désignée :

ENTREPRISE

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

d'une part,

→ et M. et Mme.....

Représentant(s) légal(aux) de l'élève :

Adresse :

N° de tél. :

Né(e) le :

Scolarisé(e) actuellement à la S.E.G.P.A. du Collège

D'autre part.

Signature d'un RESPONSABLE LEGAL

Signature de l'ELEVE

TITRE II - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A - Annexe pédagogique

Norm des professeurs chargés de suivre le déroulement du stage :

STAGE D'APPLICATION DU

OBJECTIF DU STAGE : développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation

HORAIRES DE PRESENCE EN ENTREPRISE
L'horaire journalier ne peut dépasser **7h/jour**

A partir de **6h00** Jusqu'à **20h00**

30 minutes de pause après 4h30 d'activité

	MATIN		APRES-MIDI		
	De	à	De	à	h (max 7h)
Lundi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Mardi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Mercredi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Jeudi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Vendredi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)
Samedi	De	h à	h à	h H..... (max 7h)

TOTAL HEBDOMADAIRE :
30 heures de travail maximum pour les élèves de moins de 15 ans.
35 heures de travail maximum pour les élèves de plus de 15 ans.

ACTIVITES PREVUES DURANT LE STAGE

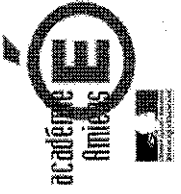
NOM ET Prénom du tuteur chargé du suivi dans l'entreprise :

La préparation et l'exploitation du stage se dérouleront en classe à l'aide d'un livret de suivi de stage établi par l'élève dans le cadre de sa préparation au Certificat de Formation Générale (C.F.G) et au Diplôme National du Brevet série Professionnelle (D.N.B. Pro).

Le chef d'entreprise sera tenu de renseigner une fiche d'évaluation du stage remise par l'élève en début de période.

B - Annexe financière

- RESTAURATION :** L'élève stagiaire doit s'organiser dans le cadre des horaires de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil pour se restaurer. Une remise d'ordre sera effectuée pour les élèves demi-pensionnaires, du nombre de jours de stage effectués.
- TRANSPORT :** L'élève stagiaire doit s'organiser avec ses propres moyens et dans le cadre des horaires de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil pour se déplacer en toute ponctualité et assiduité. L'élève qui bénéficie d'une carte de bus gratuite (80 voyages mensuels) peut l'utiliser pour effectuer le trajet domicile-entreprise dans la limite indiquée précédemment.
- ASSURANCE :** Le collège déclare être assuré en responsabilité civile auprès de la MAIF. N° de contrat 1420380. couvrant la responsabilité civile de l'élève pour les dommages qu'il pourrait causer pendant la séquence d'observation en milieu professionnel, ainsi qu'en dehors de l'entreprise sur le trajet menant, soit au lieu de la séquence, soit au domicile.



Collège Jean Moulin
Rue de Bécourt
BP 60203
80301 Albert cedex 1
03 60 03 91 45

CONVENTION de STAGE d'APPLICATION

réglant les conditions de déroulement des stages accomplis dans les entreprises par les élèves des classes qui suivent un enseignement professionnel. Ces stages d'application ont pour objectif de permettre aux élèves d'articuler les savoirs et savoir-faire acquis dans l'établissement scolaire avec les langages techniques et les pratiques du monde professionnel pour les élèves en recherche d'insertion.

Vu la délibération du conseil d'administration du autorise le chef d'établissement à signer ladite convention de stage

Entre les soussignés :

→

Principal du Collège Jean Moulin Albert

Signature et cachet de l'ETABLISSEMENT

Signature et cachet de l'ENTREPRISE

Signature d'un RESPONSABLE LEGAL

Signature de l'ELEVE

→ Ainsi que M Chef de l'entreprise ici désignée :

ENTREPRISE

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

d'une part,

→ et M. et Mme.....

Représentant(s) légal(aux) de l'élève :

Adresse :

N° de tél. :

Né(e) le :

Scolarisé(e) actuellement à la S.E.G.P.A. du Collège Jean Moulin d'Albert

D'autre part.

Agenda prévisionnel – Janvier/ Février 2023

Mardi 9 janvier (13h-14) Salle de réunion	1 ^{ère} réunion « politique éducative du collège » (E.Dehay, E.Vasseur, AL.Debart, E.Dupuis, A.Cordier, S.Negaret, G.Guillien, A .Fiasson)
Jeudi 11 janvier (13h00) salle de réunion	Réunion « organisation de la journée d'accueil des CM2 »
Jeudi 11 janvier (17h15) salle ULIS	Réunion d'information sur le voyage à Boulogne à destination des parents d'élèves scolarisés en ULIS
Vendredi 12 janvier	Date limite de la remontée des noms des élèves de 3 ^{ème} souhaitant participer à la journée de découverte des LP l'Acheuléen et R.Roland (PP de 3 ^{ème} + ULIS)
Vendredi 12 janvier 2023 (8h-21h)	Sortie Paris « De la Somme à la seine » (élus CVC – délégués – 6 ^{ème} A)
Du Dimanche 14 janvier au samedi 20 janvier	Voyage au ski
Du Lundi 15 janvier au vendredi 19 janvier	Stage des 4 ^{ème} SEGPA
Mardi 16 janvier (13h-14h) Salle de réunion	Réunion PP de 4 ^{ème} et de 3 ^{ème} (organisation de la journée de découverte des LP du bassin)
Mardi 16 janvier (14h-16h) Salle de réunion	Cellule de veille
Mercredi 17 janvier	CFG blanc
Vendredi 19 janvier (13h-14h) Salle A	C.V.C
Lundi 22 janvier (13h-14h) Salle de réunion	1 ^{ère} réunion d'organisation de la semaine de l'égalité entre les filles et les garçons
Mardi 23 janvier (13h15) Salle des professeurs	Galette des rois
Mardi 23 et mercredi 24 janvier	DNB pro blanc
Jeudi 25 janvier (11h-h16h) SalleA	Une scène au collège – La belle au bois d'un œil (4 ^{ème} A, B et C selon planning)
Jeudi 25 janvier (17h15) Salle de restauration	Réunion d'information – orientation post 3 ^{ème} (parents d'élèves de 3 ^{ème} – Principal – Psy EN)
Du lundi 29 janvier au vendredi 2 février	Semaine de mutualisation des agents de maintenance
Lundi 29 janvier (17h15)	Conseil pédagogique

<i>Réfectoire</i>	
<i>Mercredi 31 janvier (12h00) Salle de réunion</i>	<i>Réunion direction – représentants de parents d'élève (DGH)</i>
<i>Lundi 5 février (11h) Bureau du Principal</i>	<i>Commission fonds social</i>
<i>Lundi 5 février (17h15) Réfectoire</i>	<i>Conseil d'administration</i>
<i>Mardi 13 février (14h-16h) Salle de réunion</i>	<i>Cellule de veille</i>
<i>Jeudi 15 février</i>	<i>Arrêt des notes du deuxième trimestre.</i>
<i>Jeudi 15 février (13h-14h) Salle de réunion</i>	<i>2ème réunion d'organisation de la semaine de l'égalité entre les filles et les garçons</i>
<i>Jeudi 22 février</i>	<i>Journée de découverte des LP</i>
<i>Vendredi 23 février (17h)</i>	<i>Vacances d'hiver</i>